60¢
plus taxes

LIBERTÉ

Vol… t-Boniface, du 21 au 27 mai 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

La réaction de la FPCP

«Le moment est venu d'avancer»

Le projet de loi 34 déposé en Chambre le 17 mai «donne une bonne dose de pouvoirs aux parents», souligne le président de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Gilbert Savard. Même s'il donne également «beaucoup de pouvoir à la ministre», les parents ont décidé d'aller de l'avant.

«C'est un départ, ça nous permet d'avancer, estime Gilbert Savard. Si on attendait une loi parfaite, on attendrait toujours. Mais la FPCP ne veut pas s'attarder aux imperfections, puisque «le moment est venu d'avancer. C'est un grand jour pour la communauté.»

En effet, les parents ont réussi à persuader le gouvernement de procéder rapidement, jugement de la Cour suprême du 1er mars en main. «Avec le jugement, on est plus confiants, assure le président, on peut toujours rappeler le gouvernement à l'ordre.»

Pour le moment, malgré l'avalanche de détails, de procédures et de mécanismes d'appel prévus dans le projet de loi, rien ne semble faire obstacle à une mise en oeuvre de la gestion scolaire ou à l'application de l'article 23 de la Charte. (Voir page 3.)

«Il y a des bons éléments, ajoute Gilbert Savard: le projet de loi reconnaît le besoin d'un programme d'accueil et le processus d'admission est bien défini. Il y aura toujours des exceptions (comme les élèves anglophones déjà inscrits à l'école française): on pourra toujours décider nous-mêmes qui nous voulons admettre. Les réglements vont venir plus tard.»

Une bonne partie de la réglementation viendra du Groupe de travail sur la gestion scolaire, présidé par Alfred Monnin, qui tenait sa première réunion le 18 mai. Les 11 représentants de la communauté éducative (1) ont reçu leur trousse: mandat, projet de loi et un nouveau dépliant d'information sur la gestion scolaire.

La première tâche sera d'élaborer et de mettre en branle un processus d'inscription confidentielle pour les parents des 13 écoles désignées françaises, un exercice qui doit être terminé pour le 1er juillet. Des élections de commissaires doivent avoir lieu dès cet automne dans les quartiers définis par le groupe de travail.

Les organismes ont décidé de participer pleinement au processus: «C'est important de mettre quelque chose sur pied, croit Gilbert Savard. Une fois sur pied, on va construire quelque chose, on va l'améliorer.»

La FPCP ne prévoit pas de nouvelle tournée dans les communautés. Elle se contentera pour le moment de suivre de près les travaux du groupe Monnin.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les organismes francophones en comptent quatre: Raymond Poirier de la FPCP, Jean-Marie Taillefer de la Société franco-manitobaine, Isabelle Garand des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba et Roland Gauthier des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

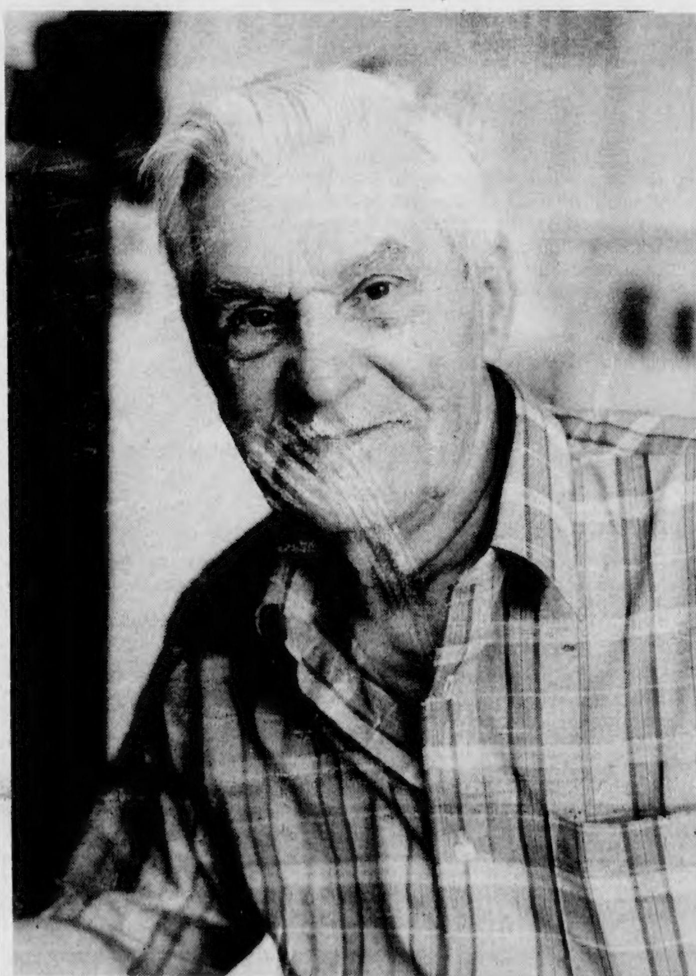


photo: Karine Beaudette

Le mérite de Ti-Louis

Emmanuel Lemoine était membre du premier conseil de la Caisse populaire de Sainte-Agathe, qui fête son 50e anniversaire. Notre section spéciale en pages 19, 20 et 21.



photo: Nicole Belisle

Le beau temps n'était pas au rendez-vous des premiers Jeux du Manitoba. Page 14.

L'Éthiopie revisitée

La journaliste Azeb Wolde-Giorghis de CBWFT a fait un retour dans son pays natal après 17 ans d'absence, question de renouer avec la famille et avec son passé. **Page 15.**

Citation de la semaine

«Si j'avais eu devant moi un énergumène sur un podium qui arrête toutes les 30 secondes, je ne sais pas comment j'aurais pris ça!»

Le chef d'orchestre André Jutras de Calgary au sujet de la discipline nécessaire à l'enseignement de l'harmonie aux étudiants du secondaire. **Page 19.**



Raymond et Lucille CHÂTEL

Félicitations
à nos chers parents
Raymond et Lucille Châtel
qui célèbrent leur
40e anniversaire de mariage
le 23 mai 1993.

Avec amour,

*De vos enfants
et petits-enfants*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

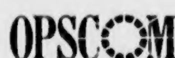
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année de 1984 à 1991



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurrss

Chrétien en tournée

Manitoba - Pendant que les conservateurs fédéraux se choisissent un chef, Jean Chrétien continue de sillonner le pays en vue des prochaines élections. La tournée en autobus du chef libéral l'amène, les 20 et 21 mai, à Winnipeg, Transcona, Oakville, Portage-la-Prairie, Virden, Neepawa et Dauphin.

Les fonctionnaires toujours en hausse

Ottawa - Malgré les restrictions budgétaires du fédéral, le nombre de fonctionnaires est toujours en hausse. Selon la Commission de la fonction publique, on dénombrait 223 598 fonctionnaires au 31 décembre 1992, soit 5 780 de plus qu'à la fin de 1991. Les francophones étaient représentés de façon assez équitable dans toutes les provinces et les territoires: à l'Île-du-Prince-Édouard, la proportion était supérieure: 9% de fonctionnaires pour une population de 4,8%; au Manitoba, elle était inférieure: 3,8 % de fonctionnaires pour une population de 5,1 %. (APF)

La destination colombienne

Ottawa - La Colombie-Britannique est la grande gagnante des migrations interprovinciales entre 1986 et 1991. La province a attiré 238 175 nouveaux citoyens, alors que seulement 112 295 avaient choisi de la quitter, soit un gain de 125 880. L'Ontario (46 955) et le Yukon (780) ont aussi connu un gain de population relié à la migration interprovinciale. Ailleurs au pays, les principales pertes ont été enregistrées dans les Territoires du Nord-Ouest (1 700), en Saskatchewan (60 350), au Manitoba (35 245), en Alberta (25 015) et dans les Maritimes (21 000). À chaque recensement depuis 1961, près de la moitié des Canadien.ne.s ont changé d'endroit pour vivre. (APF)

Nouveau centre touristique

Winnipeg - Les gouvernements fédéral et provincial partageront à parts égales le coût de construction d'une nouvelle installation de deux millions $ à La Fourche, où l'on présentera les événements et les attractions touristiques qu'offre le Manitoba. Le centre devrait ouvrir ses portes en décembre.

Une synergie à construire

Montréal - Le Conseil de la vie française en Amérique tiendra le 29 mai une journée d'étude sur l'avenir des échanges entre le Québec et les communautés de langue française en Amérique. Parmi les invités: Antonine Maillet, Florent Bilodeau, Mario Dumont, Jean Dorion et des représentants américains. À noter que la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface aura un kiosque d'information sur les lieux. Pour s'inscrire, composez le 418-692-1150.

Un amendement à la loi scolaire attendu depuis longtemps

La loi 34 prévoit la création d'une nouvelle division

Le gouvernement de Gary Filmon a présenté en première lecture, le 17 mai, un projet de loi garantissant aux Franco-Manitobains le contrôle et la gestion des écoles françaises. C'est un geste historique, revendiqué par les parents de la minorité depuis 1982.

À bout de patience avec les politiciens, les parents franco-manitobains ont saisi les tribunaux de leur désir d'exercer leur droit constitutionnel en vertu de l'article 23 en septembre 1986. Sept ans plus tard, en mars 1993, la Cour suprême leur donnait raison et demandait à la province d'agir «sans retard».

Le projet de loi de 35 pages de la ministre Rosemary Vodrey prévoit la création d'une division scolaire de langue française dans les huit mois suivant la promulgation de la loi.

Qui en fera partie? La loi 34 définit comme clientèle de la division les enfants des ayants droit, et les électeurs de la nouvelle commission scolaire comme étant les parents de la minorité ayant un enfant d'inscrit ou l'intention d'y inscrire un enfant.

La future division est une structure unique à trois niveaux, telle que préconisée par le rapport Gallant après les audiences publiques de 1991: les parents éliront des représentants à des conseils régionaux (dont le nombre reste à déterminer) qui choisiront des commissaires pour la commission provinciale. La commission devra, d'après le projet de loi, déléguer un certain nombre de responsabilités aux conseils régionaux et aux comités scolaires.

Archives La Liberté

La ministre Rosemary Vodrey continue à insister sur le libre choix des communautés. Il s'agit, en fait, du libre choix des individus.

La division aura la responsabilité d'offrir deux types de programmes: un programme d'enseignement élémentaire et secondaire partout où le nombre le justifie, et un programme «pour les enfants admissibles mais dont la connaissance de la langue serait faible, afin qu'ils puissent acquérir les compétences linguistiques requises pour participer aux programmes de la division.»

Le projet précise que la division pourra créer un programme d'accueil pour ces élèves, ou bien exiger que les élèves suivent un cours d'immersion en français offert dans une autre division pour une période maximale de trois ans.

Ce qui paraît très important, c'est que la commission pourra «promouvoir les programmes offerts dans la division... et distribuer des renseignements à leur sujet, se livrer à des activités visant la promotion de la langue et de la culture dans le cadre de son obligation de dispenser de l'enseignement.»

Dans le transfert initial des écoles et des programmes de français à la division, le projet de loi ne précise pas comment les parents ayant droit seront consultés. On sait que la création de ce processus constitue le mandat principal du Groupe de mise en oeuvre Monnin, lequel vient d'ouvrir un bureau au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le projet précise les modalités du transfert des écoles à un seul programme et les modalités d'un accord concernant l'usage partagé d'une école entre deux divisions quand coexistent plus d'un programme dans le même établissement.

Le financement de l'unité scolaire sera assuré en grande partie par la province, comme pour les divisions existantes. La nouvelle commission n'aura pas, toutefois, de droit de taxation et devra sa part des taxes scolaires des autres divisions scolaires sur la base des inscriptions qui proviennent de ces divisions scolaires.

L'amendement à la loi scolaire semble contenir des précisions sur tous les aspects possibles de la gestion des écoles françaises, y compris plus de cinq pages de dispositions transitoires concernant les employés, qui seront invités à demeurer dans les écoles françaises.

Le projet de loi 34 sera étudié en comité de la législature dans les prochaines semaines. On s'attend à ce qu'il franchisse l'étape de la troisième lecture avant l'ajournement d'été, prévu pour la fin juin.

Jean-Pierre DUBÉ

photo: Yves Chartrand

Gaudry appuie Edwards

Le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, appuie son collègue Paul Edwards (à gauche), l'un des deux candidats à la direction du Parti libéral du Manitoba. Une centaine de membres libéraux de Saint-Boniface et de personnalités ont rencontré Paul Edwards le 18 mai au Centre culturel franco-manitobain. Le candidat a prononcé un discours à saveur économique. Sur des questions comme les services en français et la gestion scolaire, Neil Gaudry a indiqué que Paul Edwards n'a pas de problèmes avec ça, comme le reste du caucus libéral d'ailleurs.

SAINT-BONIFACE

Le boulevard Provencher en réparation

Des travaux de réparation du boulevard Provencher, échelonnés sur une période de dix semaines, seront entrepris à compter du début juin, annonce le Service des ponts et chaussées et du transport de Winnipeg.

Les travaux comprendront d'abord le renouvellement des bordures de trottoir, la réparation des trottoirs à divers endroits, et ensuite le nivellement de la surface revêtue existante ainsi que l'asphaltage du revêtement intégral.

Le boulevard ne sera pas fermé à la circulation durant les travaux, puisque deux voies dans chaque sens resteront ouvertes en permanence. L'accès des piétons aux résidences et aux commerces sera assuré en tout temps. Le stationnement sera toutefois limité.

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à D. Kupskay au 477-5381.

J.-P. D.

T'es en parenté avec qui, toi?

Bonjour tout le monde! Je m'appelle Mélanie Anne Marie Musso. Je suis née le 21 juin 1992 à Saint-Boniface.

Mes parents sont Daniel et Nicole (Rocan) Musso. Mes grands-parents sont Paul et Laurette Poirier (Musso) et Léo et Ida (Pelletier) Rocan. Mes arrière-grands-parents sont Henri et Orise (L'Heureux) Musso, Félix et Léontine (Fisette) Pelletier, Armand et Emilienne (Laramée) Poirier, et Emery et Marie Rocan (décédés).

Un gros bonjour à ma marraine Lise Musso ainsi qu'à toute ma parenté.

ÉDITORIAL

Une année de moments historiques

Le silence des grenouilles dans la campagne manitobaine a fait les manchettes... L'absence des coassements familiers a de quoi faire frémir.

On voit encore apparaître le spectre de l'holocauste écologique, où les batraciens sont les premiers sacrifiés, parce qu'ils sont les plus sensibles à la toxicité dans l'eau, l'air et le sol. Une campagne nationale a été lancée pour compter les grenouilles survivantes.

Comme vous savez, les francophones, on est souvent traités de "frogs". Et on ne saurait reprendre la comparaison sans une bonne dose d'humilité face à ces petites bêtes qui font les frais d'un environnement empoisonné qui s'en prend à la vie même.

Il reste que depuis des années, le silence croissant (et non coassant) des francophones en milieu minoritaire se fait entendre et il y a les cris de plus en plus stridents des survivants. Sautons la longue histoire mélodramatique: le gouvernement fédéral a décidé d'intervenir et il y eu des lois et une charte et un article, 23 pour les intimes.

Et puis on a fait un procès, des procès, et voilà que le Manitoba propose enfin un projet de loi sur la gestion des écoles de langue française. C'est un document imparfait mais qui relève presque de la magie, quand on n'a pas l'habitude d'en voir en français.

Il ne fait pas de doute que c'est un moment historique et que les membres de la communauté méritent de se féliciter les uns les autres. Et il est à souhaiter que la prochaine année et demi sera pleine d'autres moments historiques: l'élection pour la première fois en plus d'un siècle d'une commission scolaire de langue française, la promulgation de la nouvelle loi scolaire et la rentrée de 1994.

Mais pour cela, il faut que le projet de loi 34 ne connaisse pas le même sort qu'un semblable mort au feuilleton à l'assemblée législative de l'Alberta cette semaine. Si les bleus de Ralph Klein n'étaient pas si près des élections, le projet de loi aurait franchi la 3e lecture sans difficulté. Il n'est pas encore question d'élections au Manitoba.

Le projet de loi de la ministre Rosemary Vodrey est un document de départ, qui laisse beaucoup de discrétion au gouvernement. Mais peut-être encore plus crucial dans les prochains mois sera le travail du Groupe de mise en oeuvre présidé par Alfred Monnin.

Car le projet de loi, qui ne semble pas faire obstacle à l'exercice du droit constitutionnel, contient toutefois quelques aberrations: dans une même école, par exemple, on permettrait le maintien de deux programmes de français appartenant l'un à une division anglophone, l'autre à la division de langue française.

Mais ce sont des égarements que quelques années de réalisme administratif permettront sans doute de mieux comprendre.

L'avenir de la langue française au Manitoba ne reposera jamais entièrement sur des structures. Il repose sur les choix quotidiens de parents ayant pris la décision d'assurer la continuité.

La gestion scolaire est susceptible de donner une nouvelle confiance dans l'environnement politique. Elle apporte quelque chose de fondamental dans la vie d'une communauté. Il n'y a pas de raison que les francophones ne croissent pas. Tant qu'il y aura des grenouilles qui coassent dans nos campagnes.

Jean-Pierre DUBÉ

Monique Landry à Saint-Boniface

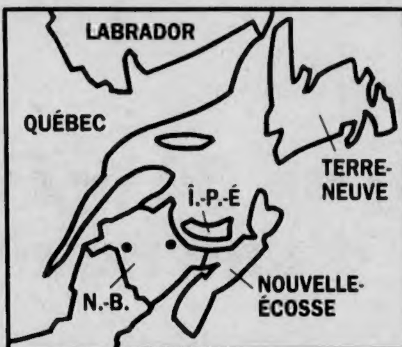
Des fonds pour la gestion

Au moment d'aller sous presse, La Liberté apprenait que la secrétaire d'État Monique Landry allait annoncer, lors d'une visite à Saint-Boniface le 20 mai, une importante contribution à l'effort de gestion scolaire dans six provinces dont le Manitoba.

La rencontre avec 250 parents était organisée par la Commission nationale des parents francophones. Selon certaines sources, Ottawa va consacrer 110 millions $ à la gestion scolaire pour les cinq prochaines années. **J.-P. D.**

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone





Un journal où les mots positif et libre vont de pair

Depuis septembre 1985, le journal Pro-Kent dessert le comté de Kent, qui est situé au sud-est du Nouveau-Brunswick et au nord de Moncton.

Si les choses vont assez bien depuis ce temps, la présence d'un hebdomadaire était loin d'être évidente dans cette région de pêcheurs.

Dès 1983, la Commission économique de Kent avait lancé le projet de mettre sur pied un hebdo dans le comté. À l'époque, les gens d'affaires trouvaient qu'il y avait un manque de communication avec la population de la région.

Le bureau de direction s'est donc retroussé les manches pour mettre le projet en marche, soit six numéros qui sont devenus disponibles en kiosque et par le courrier.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

«La réponse de la population avait été favorable, mais l'aventure s'est avérée un véritable fiasco car personne dans l'organisation ne savait vraiment ce qu'il avait à faire. Le projet est tombé à l'eau», précise Raymond Beaudouin, qui faisait partie de la Commission économique à cette époque.

Mais l'homme d'affaires avait toujours en tête de lancer un hebdo sur le marché et en septembre 1985, la première édition du Pro-Kent voyait finalement le jour.

«Je tenais à lancer un journal mais je voulais être indépendant de tout organisme gouvernemental. Le Pro-Kent est un journal positif, qui s'implique dans la communauté et qui est libre.»

L'hebdo, qui compte une dizaine d'employés, couvre entre autres les municipalités de Grande-Digue, Bouctouche, Richibouctou, Saint-Louis de Kent et Rogersville.

Le bassin de population est de 35 000 personnes et le tirage de l'hebdo est de 12 000 exemplaires. Il fut un temps où le tirage était moins élevé car le Pro-Kent était alors disponible par abonnement. Mais on est revenu au journal gratuit depuis.

Les dirigeants du Pro-Kent décidèrent aussi en 1987 de lancer un deuxième hebdo, L'EXPRESS, plus près de Moncton. Mais l'expérience a pris fin quelques années plus tard et l'équipe se consacre désormais à son produit original. «Les gens de la région sont très attachés à leur hebdo, ajoute Raymond Beaudouin. Si nous faisons une erreur dans un de nos textes, ça ne prend pas de temps avant qu'un de nos lecteurs nous le fasse savoir!»

À chaque mercredi matin, les résidants du comté de Kent reçoivent leur exemplaire afin d'être bien informés de tout ce qui se passe dans le coin de pays. Notons que le journal Pro-Kent est membre de l'APF depuis ses premiers pas dans l'univers de l'information.

(*Le texte est inspiré en bonne partie d'un texte de Martin Lafrenière, journaliste au Pro-Kent.*)

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Sara Lynne Clement. Je suis née le 15 janvier 1993 à Kenora (Ontario) et je pesais 7 livres et 2 onces.

Nicolas est mon grand frère et je suis la «poupette» à papa Richard Clement et maman Lynne Gagné.

J'envoie une grosse bise à mémère Gertrude (Schaubroeck) et à pépère Laurent Gagné, à mémère Alice (Pelletier) et à pépère Léo Clement (décédé).

Lettres

L'ignorance de l'entreprise

Monsieur le rédacteur,

Un grand absent, «l'entrepreneur». M. Chartier, je vous félicite pour ce que vous faites. Vous avez fait une assemblée et vous avez eu une assistance de 250 personnes. Pour moi, vous avez réussi admirablement, vous vous êtes rendus compte de l'ignorance de votre auditoire en entreprise.

Pour les entrepreneurs, les journées et les semaines ne sont jamais assez longues, et de l'autre côté de la médaille, pourquoi bâtir une entreprise si neuf sur dix de nos entreprises, nos enfants n'en veulent pas, et qu'on soit obligé d'aller hors de nos communautés pour la vendre?

C'est pas un cadeau d'être entrepreneur avec l'attitude de nos communautés, que les propriétaires sont tous des millionnaires, mais il n'y a personne pour prendre nos places. Ce n'est pas si rose que cela. Nos jeunes ne sont pas des fous, eux, ils savent qu'ils peuvent en faire autant sur l'assurance-chômage. Il faut qu'ils voient qu'il y a autre chose que cela et il y en a, c'est pour cela que les étrangers achètent nos propriétés. Nous avons toute une attitude, je parle de notre région.

Vous finissez vos commentaires par «si on attend que d'autres le fassent pour nous, rien ne se fera», c'est très vrai. Lorsqu'on parle d'entrepreneur, on parle de toute la communauté parce que ça affecte tout le monde et qu'ils devraient être tous impliqués. Nous, pour réussir, c'est si important, je crois, que ça devrait être enseigné dans nos écoles canadiennes-française. C'est là notre survie.

Continuez M. Chartier.

Notez que la majorité des entrepreneurs n'ont pas de pension de retraite, leur pension c'est leur entreprise. En parlant sur ce sujet de pension, il y en a qui ont des bas de nylon pas mal bien remplis, ils devraient faire leur part eux aussi. C'est le temps qu'on se salisse tous les mains un peu plus.

Bien à vous,

Léonard Robidoux
Otterburne
Le 17 mai 1993

Nos membres en sont fiers

Monsieur le rédacteur,

En mon nom personnel, au nom de toutes les personnes qui ont fait l'objet des reportages et au nom de tous nos membres, nous désirons vous remercier sincèrement pour le «spécial» du 25e des EFM, publié le 30 avril.

Toute l'équipe a mis la main à la pâte: les journalistes, les archivistes, les responsables des ventes et du service graphique, vous y avez tous participé et avez produit ce qui est pour nous, un succès mémorable.

Nous savons personnellement les efforts que vous avez faits pour créer des articles précis, vivants et qui communiquent bien l'esprit, le dynamisme et un peu l'histoire de l'organisme.

À maintes reprises, depuis le 30 avril, nous avons reçu des propos très flatteurs concernant le «spécial». Nos membres en sont fiers, et vous aussi avez bonne raison de l'être.

Vous n'avez fait que renouveler notre engagement envers la presse francophone de notre communauté. Nous savons d'expérience personnelle comment vous faites pour vous mériter les prix d'excellence qu'arborent votre blason.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président et
l'agent administratif
Guy Boulianne et Gérald Dureault
Winnipeg
Le 11 mai 1993

Division scolaire de Saint-Boniface

Un budget serré

Les commissaires ont adopté le 4 mai la version finale du budget de la Division scolaire de Saint-Boniface pour 1993-1994. La Division prévoit dépenser quelque 33 millions $, dont 22 millions $ proviennent du gouvernement provincial et 10,5 millions $ des taxes scolaires.

«Ce qui nous laisse avec un manque à gagner de 1 250 000 $», indique le directeur général Gérald McConaghy. Pour le combler, la Division puisera 500 000 $ de son fonds de réserve, économisera 446 000 $ en coupant dans le nombre de jours de travail, et épargnera un autre 355 000 $ à même le budget accordé aux écoles et aux frais administratifs.

Les employés bénéficieront d'une augmentation salariale théorique de 2 %, qui ne sera réalité que de 0,5 % : «En retirant trois jours aux enseignants et quatre jours au reste du personnel, calcule Gérald McConaghy, nous coupons les salaires de 1,5 % pour tout le monde, y compris les cadres et le directeur général.»

Du côté des coupures administratives, le directeur général explique que les concierges en seront surtout affectés, puisque chaque concierge sera désormais en charge de deux écoles.

Les commissaires ont décidé de diminuer de 15 000 $ les budgets des écoles secondaires, tandis que les budgets des écoles élémentaires diminueront de 10 000 $ dans le cas celles qui accueillent les maternelles à la 8e année, et de 5 000 $ dans le cas des maternelles à la 6e année.

Mais l'année 1994-1995 sera encore plus difficile, prévoit Gérald McConaghy. «Si nous voulons maintenir les services, nous calculons un manque à gagner de 2,4 millions $ l'an prochain si le gouvernement diminue ses subventions de 5 % comme cette année, avec un plafond de 2 % pour l'augmentation des taxes.» Le fonds de réserve de la division scolaire en juillet 1994 sera de 1,2 million $ selon les prévisions.

S. L.

Nominations à Presse-Ouest

Presse-Ouest, la société éditrice du journal La Liberté, compte deux nouveaux membres depuis sa réunion du 26 avril dernier. Il s'agit d'Annette Saint-Pierre, qui complètera jusqu'en mars 1994 le mandat de Gisèle Barnabé, et de Régis Gosselin, qui a accepté un mandat de deux ans afin de prendre la place de Donald Smith. Les autres membres de Presse-Ouest sont Estelle Saint-Hilaire, nouvelle présidente, Michel Audette, nouveau vice-président, Ian MacPherson, nouveau trésorier, ainsi que Rose Marie Fiola et Rose Philippe. Ajoutons que la nouvelle secrétaire de l'exécutif est Annette Saint-Pierre.



Née à Saint-Germain-de-Grantham, près de Drummondville au Québec, **Annette Saint-Pierre** est venue au Manitoba en 1950. Elle a enseigné dans les écoles publiques et au Collège universitaire de Saint-Boniface. Puis en 1979, elle a été cofondatrice des Éditions des Plaines. En 1987, elle a quitté l'enseignement afin de se consacrer à plein temps à la maison d'édition et à l'écriture. Annette Saint-Pierre a publié plusieurs ouvrages. Le dernier en lice est un recueil historico-culturel intitulé Le Manitoba au coeur de l'Amérique.



Élevé à Saint-Malo, **Régis Gosselin** a fait ses études au juniorat et au Collège universitaire de Saint-Boniface, où il a obtenu un baccalauréat en histoire. Sa carrière a débuté à la Commission canadienne des grains (CCG) en 1974. Il a par la suite travaillé à Entreprise Saint-Boniface et à la Fédération des caisses populaires du Manitoba avant de retourner à la CCG il y a quelques mois. Il est aussi comptable (CGA) et détenteur d'une maîtrise en administration (MBA) de l'Université du Manitoba. Membre du conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Boniface pendant sept ans, il en a été le président pendant deux ans. Régis Gosselin et son épouse Jacqueline, née Allard, ont cinq enfants: trois garçons (Rémi, Benoît et Gabriel) et deux filles (Alexie et Andrèse) qui ont entre six et 17 ans.

T'es en parenté avec qui, toi?



Je m'appelle Natasha Gagné. Je suis née le 26 juin 1992.

Je demeure à Oshawa, Ontario, avec mes parents Simone Dupont et Bertrand Gagné.

Mes grand-parents sont Joseph Dupont (décédé) et Thérèse Le Gal Dupont et Simon Gagné et Annette Carignan (décédé).

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Le plan de relance de CKXL

On vise l'autofinancement d'ici l'an 2000

Le plan de relance de CKXL présenté le 20 mai prévoit des budgets d'austérité pour les huit prochaines années, un plan de remboursement de la dette, des revenus publicitaires «réalistes», et vise l'autofinancement de la radio d'ici sept ans.

Un budget d'austérité, rappelle le directeur général par intérim Roger Gamache, signifie que toute dépense qui n'est pas absolument nécessaire ou qui ne vise pas à faire augmenter les revenus ne sera pas autorisée. «Et il en sera ainsi tant que nous ne serons pas revenus dans le bleu», prévient-il.

Pour l'année financière 1993-1994 (1), le plan de relance prévoit des revenus de 305 000 $, soit 175 000 $ en subventions, 90 000 $ en publicité et 40 000 $ en membership et autres activités (bingo, par ex.).

«Nous sommes presque assurés d'obtenir des subventions d'environ 190 000 $», indique Roger Gamache en justifiant le réalisme des prévisions. Quant à la publicité, «sans faire d'effort particulier, nous avons des revenus de 35 000 $ pour les six premiers mois de 1992-1993. Et en deux semaines de travail, le nouveau vendeur Gérald Laramée a dépassé son objectif mensuel et obtenu une douzaine de contrats à moyen et long terme.»


photo: Sylviane Lanthier

Roger Gamache demeure directeur par intérim de la radio, tandis que Rénald Rémillard, vice-président, assure la présidence par intérim depuis la récente démission de la présidente Joanne Desrosiers, pour des raisons personnelles.

Le plan prévoit des augmentations d'environ 20 000 $ par an en revenus publicitaires, totalisant 280 000 $ en l'an 2000. Les subventions, elles, diminueront jusqu'à 20 000 $ et il ne s'agira plus que de l'aide pour des projets ponctuels.

Sur les 304 700 $ de dépenses prévues en 93-94, 56 700 $ seront consacrés au remboursement de la dette, qui se monte en ce moment à 215 000 $, mais qu'on prévoit réduire à 178 700 $ d'ici septembre.

Parmi les créanciers (voir tableau), on trouve Revenu Canada (6 000 $), Entreprise Saint-Boniface (prêt de 70 000 $), la SOCAM (pour les droits d'auteur, 12 000 $), certains services publics, etc. La dette de 23 000 $ au chapitre de la diffusion concerne la location des lignes téléphoniques et de la tour qui permet la diffusion, tandis que les 24 000 $ attribués aux services techniques concernent surtout des contrats d'entretien de l'équipement, qui doit être effectué par des professionnels entre autres pour des raisons d'assurance.

PLAN DE PAIEMENT DES CRÉANCES
PRÉVISIONS 1993-2000

	Sommes dues	1993-1994	1995-1996	1999-2000
TOTAL	178 700	56 700	41 500	15 000
Balance		122 000	53 500	-9 800
Intérêt sur le prêt*		12 000	9 000	1 200
Déficit (profit) annuel		- 300	- 2 500	- 6 000
Déficit (surplus) cumulatif		133 700	60 000	-14 600

Échelonner davantage

Selon son plan de remboursement, établi d'après des ententes conclues avec chacun des créanciers, la radio rembourserait 56 700 $ la première année, puis 49 500 $, 41 500 $, 18 000 $ et 15 000 $ les trois années subséquentes. La majorité des créanciers seraient remboursés en 1996.

Avant d'être finalisé, ce plan de relance a été «testé» et «ce sont d'ailleurs des créanciers qui ont suggéré d'échelonner davantage le remboursement de la dette, pour être certains d'éviter un autre déficit dans l'avenir.»

Roger Gamache souligne que la radio devra désormais assurer une formation aux membres du conseil d'administration afin d'améliorer leur expertise. 15 000 $ seront consacrés à la formation des membres du conseil, des employés et des bénévoles.

La radio devra continuer à fonctionner avec un personnel réduit (3 employés et un vendeur) et compter davantage sur l'apport des bénévoles; apprendre à travailler en partenariat avec les autres organismes de la communauté (par exemple un projet de bingo sur les ondes avec le Festival du Voyageur); restructurer le fonctionnement et les mandats des employés.

«Tout le monde éteint des feux depuis trop longtemps, conclut le directeur par intérim. C'est fini l'époque des pompiers, il faut maintenant s'atteler à des tâches bien établies et laisser brûler le reste.»

Sylviane LANTHIER

(1) L'année financière va du 1er septembre au 31 août.

PLAN DE RELANCE
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1993-2000

	1993-1994	1995-1996	1999-2000
Revenus			
Subventions	175 000	110 000	20 000
Publicité	90 000	140 000	280 000
Membership	20 000	28 000	40 000
Autres (activités bénéfices, dons)	20 000	40 000	60 000
TOTAL	305 000	318 000	400 000
Dépenses			
TOTAL	304 700	315 500	394 000
Profit (perte)	300	2 500	6 000

N.B.: Les exercices financiers indiqués ici s'étendent du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.


photo: Yves Chartrand

Gabriel Forest succède à Richard Chartier

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a un nouveau président depuis son assemblée annuelle du 18 mai à l'hôtel Norwood. Le comptable et ex-voyageur officiel Gabriel Forest (à gauche) succède à l'avocat Richard Chartier. David Dandeneau est pour sa part devenu vice-président, tandis que Sylvie Ross conservera son poste de secrétaire-trésorière.

Guy Joubert et Michelle Bradet-Tapper sont également de retour au conseil d'administration. Les nouveaux membres sont Pierre Morier, Roland Ayotte, Michèle Bouchart, Carmen Hivon, Léo Provost et Étienne Gaboury. À part Richard Chartier, Louise Marion, Marc-Yvan Poulin, Denis Marcoux, Cyril Parent, Norman Dupas et Michèle Sala-Pastora ont décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat.

La dernière année a été placée sous le signe de l'austérité, ce qui a permis à la Chambre de retrouver la rentabilité, en dépit d'un budget moins important. Les profits d'environ 2 000 $ s'ajoutent au surplus accumulé qui totalise maintenant plus de 8 000 $. Richard Chartier a souhaité qu'en poursuivant ses liens avec le Bureau francophone de développement économique provincial, la Chambre puisse éventuellement obtenir les services d'un agent à temps partiel.

Gabriel Forest, qui a déjà été l'ambassadeur du Festival du Voyageur, désire jouer le même rôle auprès de la Chambre de commerce. Il est déjà membre de l'organisme Winnipeg 2 000.

Y.C.

Le libre-échange nord-américain est inévitable, selon Rénald Rémillard

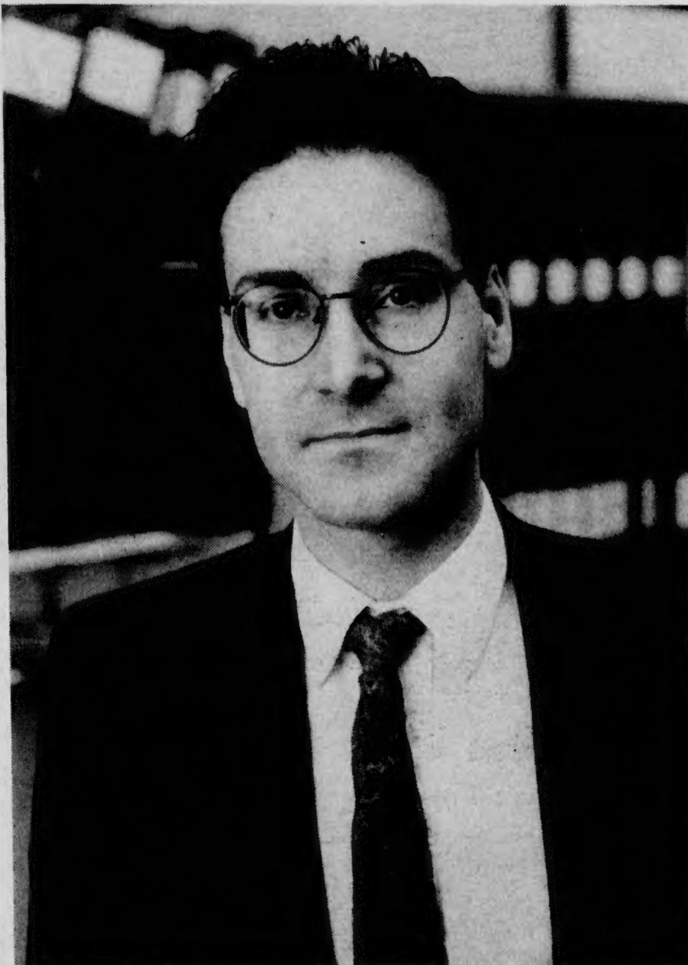
«La légitimité de vivre ensemble doit être plus qu'économique»

«Comme Canadiens, on est voués à vivre dangereusement, à prendre des risques, souligne le rédacteur juridique Rénald Rémillard. C'est ça ou la marginalisation. Je ne vois pas énormément d'options au libre-échange.»

Rénald Rémillard vient de terminer un mémoire sur l'impact de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) sur les institutions politiques au Canada. Après avoir terminé son année de scolarité de doctorat à l'Université de Paris, il entreprendra sous peu une thèse portant sur l'étude comparative des modèles de regroupement économique européen et nord-américain.

«On serait mieux en Europe, car les pays sont plus petits et il y a plus d'équilibre. Mais on est près des États-Unis. Dans notre situation, on est à côté d'un géant, c'est la réalité de la géographie. On n'a pas le choix que d'y faire le gros de nos échanges.»

Comme l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, celui que les deux partenaires ont signé avec le Mexique permet la libre circulation de biens, services et capitaux avec des exceptions dans certains secteurs. Ces exceptions, dont la négociation est souvent longue et difficile, font l'objet d'accords complémentaires.


photo: Jean-Pierre Dubé

Rénald Rémillard de l'Institut Joseph-Dubuc: le Canada n'a pas demandé de charte sociale.

L'ALENA prévoit donc l'élimination progressive des barrières tarifaires et des politiques gouvernementales ayant comme effet de protéger des produits, des salaires ou l'environnement. Après des décennies de gouvernements protectionnistes, les textes juridiques sont jonchés de mesures cachées.

«Si on regarde ce qui se passe dans le monde, poursuit le juriste, avec la création de blocs économiques, on n'a peut-être pas le choix que d'embarquer. Le Canada est un pays exportateur, on a besoin d'accès aux autres marchés. On est là-dedans depuis les années 80.

«Mais il y a une double tendance: à mesure qu'on s'en va vers des échelles plus grandes au niveau économique, on crée des blocs plus petits aux niveaux culturel et social.» Pour demeurer un pays, pour maintenir une indépendance politique, il va falloir que les gouvernements investissent davantage dans l'identité.

«Même si l'internationalisation a des effets sur la culture, ça peut coexister: une identité locale et une économie mondiale. On n'est plus dans le temps de John A. McDonald où il fallait construire le chemin de fer pour faire l'unité du pays.

«Il faudra investir plus dans des instruments comme Radio-Canada et la CBC. Pour combler la faiblesse occasionnée par notre perte d'indépendance politique, il faudra garder le plus de marge de manoeuvre possible au niveau culturel et social.

«Ce n'est plus l'économie qui va nous garder ensemble. Il nous faut des politiques culturelles qui vont nous donner un sens d'appartenance. La légitimité de vivre ensemble doit être plus qu'économique.»

Dans ce sens, soutient Rénald Rémillard, le partage des pouvoirs entre les provinces et le fédéral est appelé à évoluer. Le fédéral va devenir très important, selon lui, dans les secteurs de l'éducation, la culture, les relations économiques, l'environnement.

«Avant, on avait surtout des problèmes internes, mais les problèmes sont devenus de plus en plus globaux. En éducation et formation de la main d'oeuvre, le gouvernement central va imposer des normes. Parce que l'éducation devient un élément économique de plus en plus important.»

Rénald Rémillard rappelle que les républicains américains sont très inquiets de voir Bill Clinton sur la route d'un accord environnemental pour l'ALENA.

«Clinton veut des normes pour augmenter le niveau des autres pays. C'est un peu dans le genre de la charte sociale proposée par la Communauté économique européenne. On s'en va un peu vers ça avec les démocrates. Le Canada ne l'a pas demandé!»

Jean-Pierre DUBÉ

Des blocs bien différents

Il n'y a pas de doute, on est dans un monde où l'interdépendance est croissante. Mais il y a plusieurs façons «d'interdépendre»...

L'ALENA entre le Canada, les É.-U. et le Mexique est un accord économique, qui ne contient aucun mécanisme politique ou social. Les seules structures sont administratives et juridiques (en cas de conflits). Les Américains dominent le bloc.

La Communauté économique européenne (CEE) propose une interdépendance politique et sociale, avec une charte sociale et possiblement une monnaie commune. Il y a beaucoup d'équilibre entre les partenaires, qui ne perdent pas de leur souveraineté et de leur identité.

Mais dans un bloc comme dans l'autre, estime le rédacteur juridique Rénald Rémillard, «l'intégration va devenir plus poussée avec le temps. On ne sait pas ce que ça va donner dans 20 ans, 30 ou 50 ans.

«Avec l'ALENA, ça aurait été trop difficile de vendre une structure politique commune au Canada et au Mexique, parce qu'on sait qu'on va être écrasés par les Américains.»

Mais l'absence d'une telle structure ne signifie pas que le Canada pourra résister aux Américains et garder longtemps encore une légitimité comme nation.

J.-P. D.

MONTCALM

4 000 $ pour voir en jaune

La province a accepté de prêter 70 000 $ à la Municipalité rurale de Montcalm pour lui permettre d'acheter une nouvelle pompe à égout ("sewage lift station"), l'actuelle ayant rendu l'âme après 27 ans de service.

Le remboursement du prêt se fera par l'intermédiaire des taxes l'année prochaine.

Par ailleurs, les conseillers de Montcalm ont appris, à leur réunion du 13 mai, qu'Hydro Manitoba a l'intention de modifier l'éclairage public à Letellier, Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste.

La nouvelle lumière jaune, censée éclairer plus efficacement, coûtera près de 4 000 $ à la Municipalité (le paiement s'échelonnera sur 38 factures d'Hydro Manitoba).

Enfin, les conseillers de Montcalm ont donné leur accord à la construction future de l'usine de traitement des déchets dangereux. Ils ont également approuvé les plans de l'usine qui, selon le secrétaire-trésorier Yves Sabourin, sont très semblables aux dessins exposés précédemment au public.

L.G.

Statue de Louis Riel

La province refuse de s'engager

Le militant métis Nelson Sanderson sera reçu le 25 mai par trois représentants du gouvernement manitobain. Au menu: qui doit payer les coûts de construction de la nouvelle statue de Louis Riel? Et où sera-t-elle placée?

Rappelons que Nelson Sanderson demande aux pouvoirs publics d'assumer la totalité des frais de la nouvelle statue de Louis Riel qui doit remplacer l'oeuvre actuelle située derrière le Palais législatif. On évalue les coûts à environ 100 000 $.

De plus, il exige que la statue soit installée devant le Palais législatif, comme il sied au fondateur de la province.

Pour appuyer sa démarche, le natif de Saint-Laurent n'a pas hésité à organiser une manifestation devant le Palais législatif le 12 mai dernier, jour du Manitoba. Il était accompagné de représentants de divers groupes minoritaires, notamment Georges Druwé, le président de la Société franco-manitobaine (SFM).

«Il n'y avait pas gros de monde (une trentaine de personnes), mais je suis bien satisfait, déclare Nelson Sanderson. Il y avait des médias en masse et notre message a été diffusé dans toute la province et à travers le Canada. Ça va nous aider en élargissant notre audience.»



Nelson Sanderson.

Archives La Liberté

Quoi qu'il en soit, le gouvernement n'a encore donné aucune réponse aux deux revendications. «Ce que je voudrais en priorité, c'est qu'on ôte la veille statue. Le gouvernement attend que la Fédération des Métis du Manitoba (FMM) recueille l'argent pour la nouvelle statue avant d'agir. Mais d'après ce qu'ils m'ont dit (à la FMM), ils n'ont pas gros d'argent!»

Nelson Sanderson a également présenté au gouvernement le 12 mai une pétition appuyant ses deux revendications. Il affirme qu'elle a recueilli entre 700 et 800 signatures. «Elle va continuer à circuler tant que la statue est en place.»

Laurent GIMENEZ

Publi-reportage



QUAND LE MÉNAGE NE VA PLUS (SÉPARATION, DIVORCE...) *(2e de 3)*

Les enfants

Sur demande d'un parent adressée au tribunal, le juge décidera de la garde des enfants et des modalités auxiliaire (visite, pension, etc.) en fonction de ce que le tribunal considérera dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Ainsi, la garde de l'enfant pourra être confiée à un parent – ou aux deux. Les droits de garde sont attribués en fonction de certaines conditions préalables. Le tribunal peut se prononcer sur le sort d'enfants, que les parents soient légalement mariés ou non.

Le tribunal peut imposer un droit de visite dans le cadre d'une ordonnance de garde de l'enfant. Le but de telles mesures vise à maintenir des relations aussi normales que possible entre l'enfant et le parent qui n'en a pas la garde. Dans certains cas, la décision du juge accordera au conjoint des droits de visite à l'enfant, sans précision de fréquence ou de calendrier. Dans certaines circonstances et en fonction des besoins de l'enfant et de la situation des parents, le juge pourra prononcer une ordonnance dont les termes seront fixés. Ainsi encore, l'accès pourra être interdit si l'enfant risque en l'occurrence des traumatismes psychologiques ou physiques. À moins de stipulation contraire du tribunal, un parent est toujours autorisé à obtenir des renseignements sur la santé, l'éducation, le bien-être d'un enfant dont il/elle n'a pas la garde.

Les ordonnances de garde et de droit de visite à l'enfant peuvent être modifiées en cas de circonstances défavorables à l'intérêt de l'enfant depuis le prononcé de l'ordonnance ou depuis la date de l'accord de séparation entre parents.

Le partage des biens

En cas de séparation, chaque conjoint peut généralement prétendre à la moitié de la valeur marchande des biens du couple (biens matrimoniaux; propriété familiale) à la date de la séparation. L'enregistrement des biens au nom d'un seul conjoint n'entre pas en ligne de compte. Le comportement d'un conjoint, à moins d'entraîner la dissipation ou gaspillage des biens, n'intervient pas dans le partage des biens du couple. Il est rare qu'un juge prononce un partage inégal des biens.

En règle générale, les biens du couple comprennent tous les biens acquis durant le mariage, tous les biens acquis dans l'anticipation du mariage et comportent à l'occasion la plus-value de certains biens acquis avant le mariage. Exemple de biens: éléments d'actif d'un commerce ou entreprise, comptes d'épargne, mobilier, dépôts RÉER, assurances-vie, titres immobiliers, véhicules, bijoux. Les dettes du couple sont également prises en compte dans le partage des biens. En ce qui concerne les éléments d'actif, vous et votre conjoint pouvez vous entendre pour décider de la part de chacun. Le calcul de ce qui vous revient n'est pas toujours facile; consultez un avocat avant de signer un document relatif à la division des biens de votre ménage. Si vous n'arrivez pas à vous entendre, le tribunal peut déterminer la division des biens au moyen d'une ordonnance.

La *Loi sur les prestations de pension* prévoit le partage obligatoire des prestations de certaines pensions, sauf dans le cas où la valeur des prestations d'un conjoint n'excède pas 20 % de la valeur des prestations de l'autre conjoint et que chacun des conjoints renonce à ses droits sur la pension de l'autre. Le Régime de pensions du Canada en revanche prévoit le partage obligatoire des bénéfices accumulés par chacun des époux durant leurs années de mariage. Toutefois, vu le nombre de régimes de pensions sur le marché et des clauses particulières à chacun de ces régimes, vous avez tout intérêt à consulter un avocat en ce qui concerne le partage des biens, surtout lorsque des pensions sont en jeu.

••••••••••••••••••••••••

Ce texte se fonde sur le droit manitobain en vigueur.
Les renseignements contenus dans ce texte sont d'ordre général et ne visent certainement pas à indiquer les démarches requises dans une situation particulière. Les faits propres à chaque situation sont extrêmement importants et régissent la façon dont les dispositions législatives seront appliquées. Si vous avez un problème d'ordre juridique, il est recommandé de consulter un avocat.

Ce texte est tiré d'un dépliant de la Société du Barreau du Manitoba traduit et publié en français par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, et rendu possible grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Régionaliser la gestion de l'aide sociale?

Le Village de Sainte-Anne a approuvé le principe d'une régionalisation de la gestion de l'aide sociale qui regrouperait les municipalités de Sainte-Anne, Hanover, La Broquerie et Taché.

«Les règles de l'aide sociale ont changé depuis que la province a sorti un nouveau manuel», souligne le secrétaire-trésorier, Guy Lévesque. Depuis le premier avril, les cas d'aide sociale sont examinés sur une base purement administrative et ne sont plus apportés à l'attention du conseil.

«C'est moi qui s'occupe de l'aide sociale et ça prend beaucoup de mon temps, précise Guy Lévesque. Et ça va empirer avec les coupures partout et la baisse de l'assurance-chômage.» La province assumerait la moitié des coûts d'un tel service régionalisé.

Le conseil du Village a également décidé de reconnaître le travail et le dévouement de Denise Fortin dans la mise sur pied de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Chênes.

Les conseillers ont approuvé, le 11 mai, l'achat d'une plaque qui ornera les murs de la bibliothèque, dès le mois prochain. Denise Fortin est décédée des suites d'un cancer en mars dernier.

Le Village a également décidé de dépenser 6 000 $ pour compléter les travaux de construction du centre ambulancier près de l'hôpital.



Archives La Liberté

Denise Fortin au moment de l'ouverture officielle de la bibliothèque.

En raison de coupures du ministère de la Santé, le Village devra assumer les coûts du pavage de l'entrée et du stationnement du centre (4 500 $). La façade de l'édifice sera revêtue partiellement de briques (1 500 $) pour que son aspect soit compatible avec celui des autres édifices du coin.

Selon les plans originaux, les quatre murs extérieurs du centre ambulancier devaient être revêtus de briques semblables à celles de l'hôpital. Trois des murs seront recouverts de stuc.

Les conseillers ont également décidé d'approuver des sommes pour le remplacement de la voiture de police du village (20 174 $), ainsi que du tracteur servant à l'aréna l'hiver et dans les parcs l'été (8 000 $).

Comme l'an dernier, le Village tiendra une rencontre du voisinage, le dimanche 6 juin, après la messe de 11 h. Des hot dogs et des breuvages seront servis.

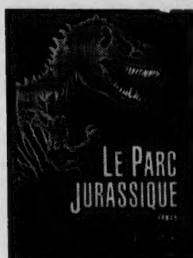
J.-P. D.

Quoi de neuf?



en livres

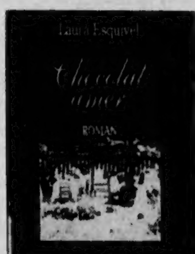
La bibliothécaire aux services des adultes à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, Liv Thorseth, nous propose deux romans cette semaine.



Le Parc Jurassique, dont l'auteur est Michael Chrichton, peint l'histoire d'une société qui a réussi à cloner les dinosaures. Les personnages veulent ouvrir un parc d'attractions sur une petite île du Pacifique à 160 km du Costa Rica, afin d'étudier l'habitat naturel de ces créatures préhistoriques.

Selon Liv Thorseth, ce roman basé sur la théorie moléculaire, varie beaucoup des romans «typiques» de science-fiction. «Même si l'histoire semble irréaliste au début, l'auteur réussit à nous entraîner de façon à ce que nous y croyions à la fin!

«C'est un livre très passionnant. L'auteur réfléchit beaucoup sur le but de la science. Nous voyons comment les actions des scientifiques entraînent presque toujours des conséquences.»



Chocolat amer est le premier récit de la scénariste mexicaine Laura Esquivel, et un des livres préférés de Liv Thorseth.

Tita, l'héroïne du roman, est amoureuse de Pedro. Mais comme elle est la plus jeune fille de la famille, la tradition ne lui permet pas de l'épouser.

Ce qui caractérise Chocolat amer? Ses recettes culinaires, bien sûr! «Chaque chapitre commence par une recette qui est tissée dans l'intrigue de l'histoire. C'est pourquoi on pourrait classer le format comme étant inhabituel!

«Je pense que beaucoup de femmes pourront apprécier Chocolat amer parce que c'est l'histoire d'une femme, racontée par une femme.»

N.B.

Le chef d'orchestre André Jutras à Saint-Boniface

Le goût de l'harmonie

Une seule fois dans sa vie, André Jutras a enseigné pendant quelques semaines dans une école. Le souvenir qu'il en a gardé s'exprime en deux deux: «un enfer, un cauchemar!»

Cette expérience pénible n'a pas empêché le chef d'orchestre associé de l'Orchestre philharmonique de Calgary de venir passer deux jours au Manitoba pour travailler avec les quelque 110 élèves franco-manitobains qui ont présenté le concert Harmonie d'honneur le 11 mai dernier à Saint-Boniface.

Encore mieux: invité à diriger l'Orchestre symphonique de Winnipeg ce dimanche 23 mai (1), le musicien et compositeur québécois en profitera pour donner un coup de main aux 93 membres de l'Harmonie senior du Collège Louis-Riel qui présenteront leur grand concert annuel le 25 mai.

Monsieur Jutras, vous ne seriez pas un peu maso sur les bords? «Que voulez-vous, j'ai toujours aimé les harmonies. Quand on m'invite, je refuse rarement. Uniquement quand je n'ai pas le temps.» Sans vouloir faire de freudisme facile, peut-on vous demander si le problème remonte à la petite enfance?

«J'ai moi-même grandi dans les harmonies. J'ai commencé par la flûte à bec vers huit ans, puis le hautbois à neuf ans. On avait une très bonne harmonie à Asbestos (sud-est du Québec), très structurée, on faisait beaucoup de théorie. Peut-être que je n'aurais pas fait carrière dans la musique si je n'étais pas passé par l'harmonie.»

Le doux souvenir des harmonies enfantines n'est quand pas même la seule chose qui ramène régulièrement André Jutras sur le terrain. Il y trouve aussi une forme de recyclage professionnel aussi inhabituel qu'efficace.

«Ça me remet les pieds sur terre en tant que chef d'orchestre. Avec les musiciens professionnels, on est gâté. Mais avec une harmonie, tu lèves ta baguette pour commencer un morceau, et c'est le silence total! C'est là qu'on voit si la personne est un bon chef d'orchestre. Il faut reprendre le travail à la partition, à la case départ.»

Autre avantage des harmonies: on peut y pratiquer à loisir l'exercice salutaire du repérage des fausses notes. «Il ne faut quand même pas en faire trop, des harmonies, sinon on a tendance à traiter les musiciens professionnels comme des élèves. Et là, ils te disent qu'ils ne sont pas des enfants d'école!»

Pour les jeunes eux-mêmes, l'intérêt de pouvoir travailler avec un musicien professionnel, même pour quelques heures seulement, est incontestable. «Je trouve ça très enrichissant», explique Stéphane Dandeneau, saxophoniste dans l'Harmonie senior du Collège Louis-Riel.

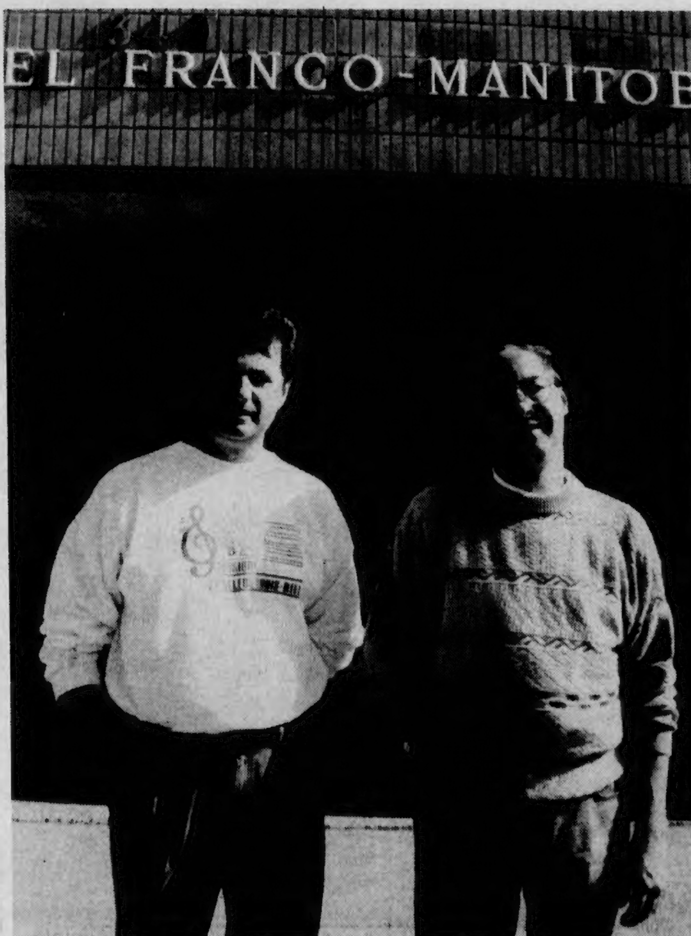


photo: Laurent Gimenez

Norman Ferraris et André Jutras. «Une fois que le jeune a appris à jouer comme il faut, il devient exigeant. On y prend goût à la belle musique!»

«Quand un musicien professionnel est assis à côté de toi, tu entends ce que tu es supposé de jouer, la façon dont tu dois sonner. Il ne fait pas que te l'expliquer, il te le montre. Le prof ne peut pas faire ça.»

«Certains jeunes réagissent mal au départ, remarque André Jutras. Ils me demandent pourquoi on ne joue pas tout de suite. Ils pensent que s'ils réussissent à jouer trois notes, leur carrière est faite. Je leur dis non, on est là pour faire du nettoyage, pour répéter.

«Ce n'est pas facile pour eux et je peux le comprendre. Quand j'étais jeune, si j'avais eu devant moi un énergumène sur un podium qui arrête toutes les 30 secondes, je ne sais pas comment j'aurai pris ça!»

Avec ses deux harmonies, ses deux orchestres de jazz et ses sept ou huit ensembles musicaux, le Collège Louis-Riel est sans doute l'école franco-manitobaine la plus avancée dans ce domaine. Une grande partie du mérite revient à Norman Ferraris, professeur de musique depuis sept ans.

«Je trouve important de montrer aux jeunes qu'il y a autre chose que la musique pop-rock qu'ils entendent tous les jours à la radio. J'ai une couple de mes élèves qui vont à la symphonie et qui aiment beaucoup ça.

«À l'extérieur de la ville, il n'y a pratiquement pas de programme de musique dans les écoles. C'est vraiment malheureux. C'est pourtant vraiment facile à mettre sur pied: quelques instruments, et le tour est joué.

«Pour trouver des profs francophones, c'est un peu plus difficile. Mais on commence à en produire de plus en plus. Depuis que je suis au Collège, il y a un ou deux élèves par an qui poursuivent leurs études en musique à Brandon. Nicole Marion, par exemple, termine cette année. Je crois que plus ça ira, plus on aura de profs francophones.»

Laurent GIMENEZ

(1) The Mozart Listener, à 14 h à la salle du Centenaire. Ce concert pour enfants mélange musique et spectacle de mime. Les billets, au coût de 8 à 11 $, sont disponibles sur place ou au 949-3999.

Le 25 mai au CCFM

Un concert qui dépasse les normes



La présence d'André Jutras confère un caractère exceptionnel au concert annuel de l'Harmonie senior du Collège Louis-Riel, qui se déroulera ce mardi 25 mai à la salle Jean-Paul Aubry du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) (1).

Le chef associé de l'Orchestre philharmonique de Calgary dirigera notamment deux oeuvres de sa composition qu'il a répétées avec les 93 jeunes musiciens de l'Harmonie. Il s'agit de Moventa et de la Suite Jacques-Cartier (inspirée d'airs folkloriques français et canadiens).

Quant à Norman Ferraris, professeur de musique au Collège Louis-Riel, il dirigera les trois oeuvres interprétées par l'Harmonie au Musicfest qui s'est déroulé du 11 au 16 mai à Edmonton. La soirée se conclura par le final du concerto en mi bémol de Joseph Haydn avec, en soliste, le trompettiste de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Jean-François Phaneuf.

«Ça promet d'être un concert vraiment exceptionnel, qui va dépasser les normes, assure Norman Ferraris. Cette année, on a choisi de présenter un seul concert au lieu de trois au quatre pour concentrer sur le niveau de performance. Les jeunes sont vraiment forts. Il est temps que la communauté les entendent.»

(1) Le concert débute à 20 heures. Les billets, vendus 3 $, sont disponibles au Collège Louis-Riel et à l'entrée du spectacle.

Vu d'un autre oeil

Une expo bilingue au Musée de l'homme

Voulez-vous tenter une expérience unique? Rendez-vous au Musée de l'homme et de la nature, où se trouve l'exposition Vu d'un autre oeil. Pénétrez dans la salle d'immersion, lunettes «aveuglantes» aux yeux. Et là, canne blanche à la main, sans rien y voir, suivez le parcours destiné à vous faire comprendre comment une personne aveugle voit le monde... où plutôt comment elle n'y voit pas, et comment elle arrive pourtant à se diriger.

Conçue par le Musée de la civilisation du Québec, l'exposition Vu d'un autre oeil est à Winnipeg jusqu'au 20 juin. Il s'agit d'une exposition bilingue et interactive, où les visiteurs peuvent comprendre en les expérimentant les conditions de vie des personnes affligées de divers handicaps visuels.

Insérer une clé dans une serrure, brancher un fil à une prise électrique, reconnaître des visages: voilà des gestes quotidiens qui ne causent aucune difficulté aux voyants. Pour les accomplir, une personne handicapée visuellement doit cependant faire appel à ses autres sens.

Comment reconnaître le fenouil du basilic quand on n'y voit pas, si non par l'odeur? Comment savoir à quel moment traverser la rue, si non en étant capable d'interpréter le sens des bruits environnants?

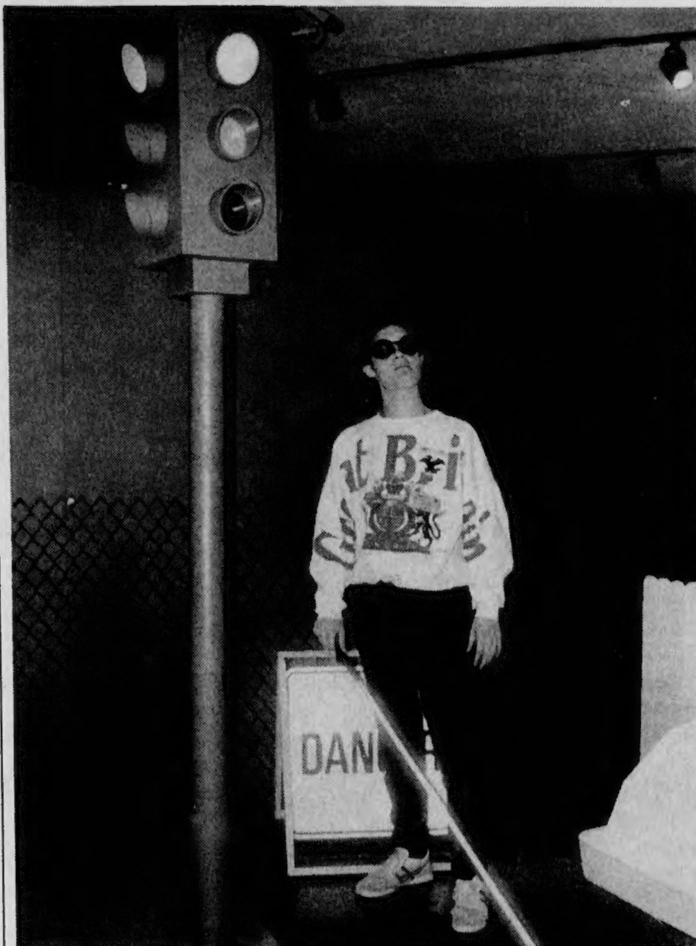


photo: Sylviane Lanthier

Dans la salle d'immersion où on peut «expérimenter» les aléas de la vie quotidienne et l'utilisation de la canne blanche.

Aussi intéressante pour les enfants que pour les adultes, l'exposition Vu d'un autre oeil vaut le détour, d'autant plus que l'entrée est gratuite et que les renseignements sont affichés en français comme en anglais.

«Un des objectifs du Musée est de rendre l'affichage bilingue et d'obtenir des expositions itinérantes également bilingues, explique Denis Dragon, responsable des programmes scolaires. Ce n'est pas toujours possible, surtout quand les expositions nous viennent des États-Unis.»

Les deux prochaines expositions temporaires seront également bilingues. Plumes et Pacotilles, qui aborde la culture amérindienne et sa récupération par les Blancs, arrive d'Ottawa en juin. Cet automne, on pourra voir, de France, les expositions Horizon mathématiques et Esprit informatique.

Faire venir de Québec l'exposition Vu d'un autre oeil coûte 275 000 $ au Musée. «Le comité qui sélectionne les expositions temporaires considère divers critères, mentionne Denis Dragon, comme leur disponibilité au bon moment, le coût et leur envergure. La tendance internationale est de faire des expositions de plus grande envergure, qui occupent aussi plus d'espace. Or, à Winnipeg, il n'y a pas d'endroit assez grand pour les accueillir.»

Le Musée lançait la semaine dernière une campagne de prélèvement de fonds dont l'objectif est de 15 millions $. Une partie de cette somme sera réservée à l'aménagement d'une salle d'exposition temporaire de 6 500 pieds carrés, au lieu des 2 500 pieds carrés actuels.

Le Musée voudrait aussi moderniser le Planétarium (qui ouvrait en 1968) et son équipement audiovisuel devenu désuet; aménager une galerie sur la région des Parcs, la seule région de la province dont le Musée ne traite pas; rénover l'entrée du Musée et la réception pour les rendre plus accessibles au public; améliorer les conditions d'entreposage et de préservation des artefacts.

S. L.

PROVINCE

Des nominations au Conseil des subventions au patrimoine

Carole Boily, archiviste des Soeurs Grises et directrice de l'Association for Manitoba Archives, et Philippe Mailhot, président de l'Association des musées du Manitoba et directeur du Musée de Saint-Boniface, ont été nommés par la ministre Bonnie Mitchelson pour siéger un an au Conseil consultatif des subventions au patrimoine.

Parmi les autres nominations, on retrouve Rick Derksen, propriétaire de Derksen Printers, firme qui imprime le journal La Liberté.

La date limite de présentation des demandes au Conseil pour 1993 est le 15 juin. On peut se procurer des formulaires aux bureaux régionaux du ministère Culture, Citoyenneté et Patrimoine à Beauséjour, Brandon, Dauphin, Gimli, Morden et Thompson, ou à la Direction de l'administration des subventions située au 287, Broadway à Winnipeg.

Y.C.

SAINT-ADOLPHE

Le comité culturel est bien lancé

Environ 75 personnes ont participé au coup d'envoi du comité culturel de Saint-Adolphe, le vendredi 7 mai, dans le cadre d'un vin-fromage animé par la Ligue d'improvisation du Manitoba

La présidente, Danielle Sabourin, explique que la Société franco-manitobaine a donné le coup de main nécessaire pour concrétiser le projet: «Ça fait un bout de temps qu'on est jaloux des autres villages qui organisent plein d'activités.

«On parlait de créer un comité culturel, mais personne ne faisait rien. Quand l'agent communautaire pour la Seine, Louis Tétrault, est venu nous rencontrer, on s'est dit qu'on aurait de l'aide.»

Une dizaine de personnes se sont rendues à cette rencontre de la mi-mars et sont devenus membres du nouveau comité. Ils sont Joanne Brodeur, Rachel Chaput, Hubert Delorme, Raymond Lagassé, Adrien Leclaire, Lorraine Legal, Raymond Poirier, Danielle Sabourin et Jean-Marie Taillefer.

«Notre but, c'est simplement de donner des occasions à la communauté de se rassembler pour avoir du plaisir en français», précise Danielle Sabourin. La soirée d'improvisation s'inscrivait dans cette philosophie.

Lors de la prochaine rencontre, le comité va établir un programme culturel pour la prochaine année, explique Louis Tétrault, qui assiste aux premières réunions pour s'assurer que le projet démarre bien.

Le nouveau comité a l'intention d'attendre à l'automne pour réaliser des projets comme la création d'un groupe mini-franco-fun, une troupe de théâtre communautaire, des cours de bricolage pour enfants et un bonspiel communautaire.

K.B.



photo: Karine Beaudette

Certains membres du nouveau comité culturel de Saint-Adolphe se sont joints aux joueurs de la LIM lors de la soirée-lancement.

Concours de nouvelles

Date limite: le 1er octobre

Radio-Canada organise pour une 10e année son concours de nouvelles. Les prix: 2 000 $, 1 500 $ et 1 000 $ respectivement, pour les 1er, 2e et 3e prix.

Le concours s'adresse aux personnes résidant au Canada, et les manuscrits (4 exemplaires) doivent parvenir à la Société Radio-Canada au plus tard le 1er octobre. Les nouvelles doivent compter de 12 à 14 pages.

Les personnes intéressées à obtenir des renseignements et les formulaires d'inscription peuvent s'adresser au 788-3018.

S.L.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un marché aux puces au Musée

Un marché aux puces aura lieu au Musée de Saint-Pierre-Jolys, situé au 432 rue Joubert, les 22 et 23 mai, de 9 h à 16 h.

Les fonds prélevés permettront de couvrir des dépenses courantes. Beau temps mauvais temps, les organisateurs seront à l'abri à l'intérieur du Musée pour assurer le déroulement de l'activité.

Y.C.

SAINT-BONIFACE

Deux médailles à MusicFest

Le Collège Louis-Riel a remporté deux médailles de la récente compétition MusicFest à Edmonton.

Une médaille d'argent a été décernée à l'harmonie senior, tandis que le groupe de jazz a reçu une médaille d'or.


photo: Nicole Bélisle

Ces élèves sont de vrais clowns!

Plus de 150 élèves de l'école Lavallée ont participé au montage de l'opérette «Les clowns», présentée du 18 au 20 mai. L'opérette, qui mettait en vedette ces élèves des niveaux 4-5-6, racontait l'histoire d'une troupe de jeunes clowns qui espéraient un jour devenir clowns professionnels.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Kelly's Quartet*** au Mârdi Jazz le 25 mai (3 $); ***Little Sister*** le 22 mai (3 $).

✓ Les 28 et 29 mai, la mezzo-soprano ***Gisèle Fredette*** sera en vedette au Foyer du CCFM à 21 h 15. Entrée: 8 $. Et le dimanche 30 mai, à compter de 11 h 30, le Foyer vous invite à un brunch en compagnie de la chanteuse (spectacle à 13 h). Entrée: 20 $ adultes, 15 $ enfants.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg propose ***Starring Tracy Dahl***, un concert en compagnie de la soprano d'origine winnipégoise, les 21 et 22 mai à 20 h à la salle du Centenaire. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, -2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 26 mai, on pourra voir ***Métro*** au Centre culturel franco-manitobain. Cette série d'oeuvres sur papier de Robert Sauvey constitue une grande murale simulant le flux d'images qu'on voit quand on prend le métro.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Cartographie*** (jusqu'au 6 juin) et ***Masters of the Crafts***.

✓ Du 17 au 29 mai, dix artistes dont Gaétenne Sylvester tiennent à une ***vente-exposition d'oeuvres*** récentes au Warehouse Artworks (222 McDermot).

✓ ***Vu d'un autre oeil***, une exposition conçue par le Musée de la civilisation à Québec, est en montre au Musée de l'homme et de la nature jusqu'au 20 juin, dans la salle d'exposition Alloway. L'entrée est gratuite.



L'artiste Charles Taylor n'a utilisé que des photos datant de 1900-1920 dans les montages photographiques en montre à la Floating Gallery (218, 100 rue Arthur) jusqu'au 5 juin.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le ***Musée des enfants du Manitoba*** propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. Le 23 mai, avec l'activité Qu'est-ce que c'est?, nous voilà pris dans un monde bizarre où tous les objets sont étranges. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Dans le cadre de ses concerts pour enfants, l'Orchestre symphonique de Winnipeg propose ***The Mozart Listener*** le dimanche 23 mai à 14 h, à la salle du Centenaire. C'est l'histoire de deux mimes qui adorent Mozart, et qui se trouvent les invités surprises lors d'un concert symphonique. Billets: 8 $, 10 $ et 11 $ disponibles au 949-3999.

CINÉMA

✓ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente la version restaurée du ***Othello*** d'Orson Welles, dont on a cru la version originale perdue pendant 30 ans. Du 21 au 25 mai à 19 h 30 et 21 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ étudiants, 3,50 $ membres.

LOISIRS

✓ Voici quelques activités du Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary): chaque dimanche jusqu'en août, on peut ***se balader en voiture tirée par les chevaux*** (2 $); chaque vendredi matin entre 6 h et 7 h 30, les amateurs peuvent participer à une ***promenade d'observation des oiseaux***. Entrée: 3,25 $ non-membres, 2,25 $ aînés et étudiants. Renseignements: 989-8355.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Des billets pour Gisèle

Voulez-vous assister au spectacle de Gisèle Fredette? La Liberté a deux paires de billets à vous offrir si vous répondez correctement à la question suivante: de quelle province la chanteuse est-elle originaire? Si vous connaissez la bonne réponse, composez le 237-4823 le mardi 25 mai à 9 h précises. Nous remettrons une paire de billets aux deux premières bonnes réponses.

Des billets pour le cirque

Si vous souhaitez aller au cirque, La Liberté a quatre laissez-passer pour la représentation du Cirque des Optimistes au centre commercial Garden City le samedi 22 mai à 16 h. La première personne qui téléphonera à La Liberté (237-4823) après 16 h le vendredi 21 mai recevra les quatre billets. Elle devra toutefois venir les réclamer avant 17 h le même jour.

PROVINCE

Monique Couture à Parcelles de soleil

Monique Couture, une étudiante de 9e année au Collège Louis-Riel de Saint-Boniface, sera l'invitée de Parcelles de soleil à l'antenne de CBWFT le dimanche 23 mai à 9 h 45.

L'animateur Claude Lafortune reçoit à cette émission télévisée des jeunes qui viennent parler de la vie qu'ils mènent, de leurs espoirs, de leurs amis et de leur spiritualité.

Fille d'André et Jeannette Couture, et petite-fille de Roland Couture, Monique est aveugle. Sa cécité est causée par la sclérose en plaques dont elle souffre depuis quelques années.

Y.C.



Archives La Liberté

Monique Couture.







Pour l'athlète et entraîneure Lise Legal

La compétition fait grandir

Lise Legal n'a pas encore rencontré une personne qui dit la croire depuis qu'elle a annoncé qu'elle ne se joindrait pas à l'équipe de Smitty's pour la saison de fast-ball compétitif.

Au début, elle était absolument certaine de sa décision. «Ça prend beaucoup de temps et un certain montant d'argent. J'aime faire du camping avec ma famille et mes amis. En été, il y a huit fins de semaine et j'en passais sept en tournoi.»

La réalité est un peu plus complexe: Lise Legal trouve ça pénible d'arrêter. «C'est un peu comme déménager de la province. Dans le sport compétitif, il faut se donner complètement. Je ne voulais pas m'en aller de l'équipe. Smitty's est comme une famille. (1)

« Mais je ne pouvais pas faire le sport sans le faire à 100 %. Certains peuvent s'en échapper sans pratique, mais moi je ne suis pas capable. Avec la pratique viennent la confiance et la performance.»

Si elle a peut-être décidé de mettre son sport favori de côté, il ne faut pas croire qu'elle abandonne tout sport. La native de Sainte-Geneviève aime la compétition.

Depuis deux ans, elle joue dans une ligue de hockey-balle à Winnipeg «parce que c'est pendant la semaine en été». Et depuis quelques hivers, elle évolue pour une équipe de ballon-balai, qui a remporté le championnat provincial au cours des deux dernières années!

Lise Legal conçoit en fait difficilement le sport en dehors de la compétition. «C'est préférablement quand on gagne qu'on a du fun.»

Fermer la bouche

Mais du même souffle, elle ajoute que c'est difficile d'avoir du fun quand on ne joue pas bien. «Ce n'est pas perdre qui est difficile, mais c'est de ne pas bien jouer. La compétition me fait monter à une nouvelle étape. Il y a toujours quelque chose à atteindre, à apprendre. J'ai toujours quelque chose à améliorer.»

Ce peut être de nouvelles techniques selon les sports qu'elle pratique. Mais il y a aussi la force mentale qu'on acquiert et que



photo: Yves Chartrand

Lise Legal préfère le balai ou le bâton au livre ou à la télécommande. «Il y a tellement de choses à la télé qui sont des insultes, tellement de violence. Si je ne faisais pas de sport, je pèserais environ 300 livres!»

Lise Legal traduit par «arriver à contrôler les choses autour de nous ou accepter qu'on ne peut contrôler toutes les choses autour de nous... comme les arbitres!»

Elle sait de quoi elle parle. «C'est bon d'avoir de l'agressivité, mais il fait rester en contrôle. Il y a trois ans, je passais beaucoup de temps en punition au ballon-balai. J'avais la tête un peu chaude! Là, je commence à contribuer plus à l'équipe. Quand je me ferme, je joue bien. Quand je me laisse distraire, je ne fais pas bien.»

Cet apprentissage personnel, l'éducatrice physique le met en pratique comme entraîneure de volley-ball et badminton à l'immersion. «Je demande à mes athlètes d'être agressif, mais de fermer la bouche!»

À l'époque du secondaire, Lise Legal ne cache pas qu'elle avait une attitude particulière. «J'étais parmi ceux qui gagnaient tous les honneurs. Mais j'étais aussi comme le joueur de tennis John McEnroe!

«Depuis, j'ai appris beaucoup de choses et je ne veux pas que les athlètes manquent de chances parce qu'ils ne peuvent pas contrôler leur bouche!»

Yves CHARTRAND

(1) Smitty's avait participé au championnat national féminin à Winnipeg l'an dernier.

Compétitive, mais pas inconsciente

La conversation officielle est terminée et c'est le temps de demander à l'interviewée si elle veut ajouter autre chose. Lise Legal semblait avoir penser à son affaire!

«J'ai toujours été fière de recevoir des honneurs, mais on oublie souvent des personnes, comme mes deux coéquipières de ligne au ballon-balai cette année.

«Il y en a une qui va chercher le ballon dans le coin et l'autre qui distrait des joueurs. Moi, j'ai juste à compter! Il n'y a pas une personne qui fait une équipe.

«Au volley-ball, on reconnaît toujours ceux qui font une attaque, mais il y aussi ceux qui font les placements.»

Il y a toujours quelqu'un qui pousse, aide ou contrôle, ajoute Lise Legal. Une telle personne, dans son cas, a été sa petite soeur Nicole (seulement un an plus jeune que Lise!) qui l'a amenée au fast-ball compétitif et au ballon-balai, et qui lui a dit souvent de se concentrer sur son jeu et de se fermer la bouche!

Lise Legal a aussi un bon mot pour ses parents. «C'était en moi le fast-ball et on finit toujours par se diriger vers des sports où on a des habiletés.

«Mais on était 11 chez-nous, donc toujours assez pour jouer. Ma mère lançait, mon père attrapait... sans gant!»

Y.C.

La difficulté d'entraîner les filles

Pour une femme qui fait de la compétition sportive depuis des années et qui trouve bon que les femmes commencent à jouer de façon compétitive, Lise Legal préfère entraîner les garçons!

«J'ai déjà entraîné des filles. Mais pour entraîner les filles, j'ai beaucoup à apprendre. C'est peut-être parce que j'ai beaucoup de traits de caractère masculins, que je ne suis pas trop sensible.

«Je sais ce que je veux et ce que je n'aime pas. Avec les gars, on peut se concentrer sur les techniques et les stratégies. Ils en veulent aussi plus et je me réveille pendant la nuit avec des idées de stratégies et de pratique!»

Peut-être aussi que c'est parce que Lise Legal voit souvent des filles assises à ne rien faire. «L'agressivité, c'est un caractère qu'on donne aux gars, mais ce n'est pas négatif pour les filles. Ça m'arrive de leur dire «essayez, fâchez-vous». Faut que ça change!»

Le problème ne réside pas tant dans le fait que des équipes féminines n'ont pas d'entraîneur féminin, selon Lise Legal, mais plutôt qu'il n'y a pas beaucoup de femmes qui sont professeurs d'éducation physique, notamment à l'élémentaire.

Y.C.


Ces garçons junior s'élancent à la ligne de départ. photo: Nicole Belisle

Les grands gagnants

Quoique tous les participant.e.s ont donné un grand effort aux Jeux du Manitoba, quelques athlètes se sont distingués de façon remarquable.

Sénior: meilleure athlète féminine – Carmelle Tétrault, école Saintt-Joachim; meilleur athlète masculin – René Perrault, Collège Louis-Riel

Junior: meilleure athlète féminine – Nicole Larivière, Collège Louis-Riel; meilleur athlète masculin – Stéphane Marchand, école Lavallée

Classement général des divisions scolaires (par points)

1. Rivière-Seine
2. Saint-Boniface
3. Rivière-Rouge

Une première pour les jeunes Franco-Manitobains

Les Jeux du Manitoba sont lancés!

Près de 270 élèves de 15 écoles franco-manitobaines ont participé à la première édition des Jeux du Manitoba, le 18 mai, à l'Université du Manitoba. Organisées par le Conseil jeunesse provincial (CJP), les jeunes ont pu participer aux épreuves d'athlétisme... entièrement en français!

«C'était vraiment une première pour le Manitoba, explique la présidente du CJP, Chantal Bérard. Toutes les autres provinces de l'Ouest ont déjà organisé une telle journée alors c'était le temps que les Franco-Manitobains suivent l'exemple.»

Regroupés par divisions scolaires, les jeunes des niveaux 7,8,9, ont participé aux épreuves de piste et pelouse au courant de la journée. Malgré l'absence du soleil, le tout s'est déroulé assez bien.

«On a eu des petits accrochages au niveau technique, mais en général on est très satisfait de la journée. Pour une première fois, on ne peut pas demander pour plus!», souligne la responsable des Jeux, Gisèle Marion.


photo: Nicole Belisle
Le saut en hauteur était une des neuf épreuves de piste et pelouse.

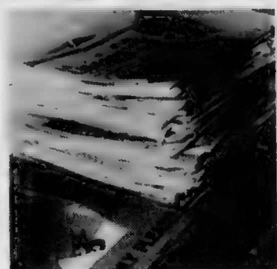
Selon Chantal Bérard, cette compétition présentera peut-être une précédente dans l'avenir du sport franco-manitobain. «Les conseils jeunesses de l'Ouest espèrent organiser des jeux francophones pour les quatre provinces l'année prochaine. Ces jeux auraient lieu soit en Alberta ou en Saskatchewan.»

Nicole BELISLE


Les chronomètres se regroupent après une longue journée.

Feu vert

L'université recyclera



L'Université du Manitoba vient de lancer un important projet de recyclage avec la firme Gateway de Winnipeg. La démarche a pour but de diriger vers le recyclage le papier qui constitue jusqu'à 80 % des déchets de l'Université.

L'établissement pourra réduire de 25 000 $ par année ses frais de transport et de décharge qui s'élèvent présentement à 45 000 $. Plus de 1 600 tonnes de déchets sont ramassées sur le campus de Fort Garry annuellement.

L'Université a choisi Gateway pour son recyclage puisque la firme accepte presque tous les produits de papier et les convertit en papier de revêtement et en bardeaux pour des fins de construction.

J.-P. D.

Gens d'ici

René Bouchard assure l'intérim

La Caisse populaire de Saint-Boniface a nommé un directeur général intérimaire en attendant la sélection d'un remplaçant à Raymond Lafond, qui a quitté l'institution au début mai. Il s'agit de René Bouchard, 35 ans, originaire de Fisher Branch, l'actuel directeur de l'administration et des finances.



René Bouchard.

René Bouchard est un diplômé de l'école Précieux-Sang. Il a été à l'emploi de Great-West Life de Winnipeg avant de se joindre au mouvement des caisses en 1979. Après un début à la Caisse pop du Précieux-Sang, le comptable en management accrédité (CMA) a été promu en 1984 au poste qu'il occupe présentement.

La période d'intérim pourrait durer encore deux ou trois mois, selon René Bouchard, puisque le concours au poste de directeur général n'est pas encore fermé.

J.-P. D.

SOCIÉTÉ

Le retour aux sources éthiopiennes d'Azeb Wolde-Giorghis

«Tu ne peux pas savoir quand tu es loin»

Dix-sept ans s'étaient écoulés depuis le départ Azeb Wolde-Giorghis de son pays natal de l'Éthiopie. Elle est allée y passer cinq semaines: pour redécouvrir son pays, pour se redécouvrir elle-même.

De retour au Manitoba depuis quelques semaines, la journaliste de CBWFT avoue qu'elle n'est pas réellement revenue, voyageant encore dans sa tête en regardant ses centaines de photos.

«C'est un grand rêve que j'ai réalisé avec ce voyage. Depuis longtemps, je me demandais quelle serait mon impression en remettant les pieds là-bas. Après tout, j'avais seulement sept ans quand j'ai quitté.»

En quittant l'Éthiopie, la famille Wolde-Giorghis s'est installée à Paris (France), où Azeb a fait la plupart de sa scolarité, puis ensuite à Montréal. «Je suis au Canada depuis plus de dix ans. Je suis Éthiopienne, mais jusqu'à mon voyage, c'était quelque chose d'abstrait. Je vis à l'étranger depuis si longtemps que ça ne voulait plus rien dire. Je voulais avant tout retrouver ma famille pour ma propre identité. C'était un voyage très important sur ce plan-là.»

Reporter à Radio-Canada depuis septembre 1991, Azeb Wolde-Giorghis a retrouvé en Éthiopie des oncles, des cousins et, surtout, sa grand-mère maternelle. «J'ai un lien très proche et très important avec ma grand-mère. Elle représente mon lien avec l'Éthiopie; c'est un peu elle qui m'a transmis les valeurs et les principes de la culture éthiopienne.»



photo: Karine Beaudette

Azeb Wolde-Giorghis : «Au Canada, je suis habituée d'être toujours différente. Tout à coup, tu fais partie de la masse, tout le monde est comme toi et ça fait drôle.»

La journaliste de 24 ans souligne que l'Éthiopie n'a jamais été colonisée (à part une occupation italienne de 1936 à 1941) et que cette indépendance a donné lieu à une culture intéressante avec une langue officielle (l'amharique) parlée uniquement en Éthiopie.

Azeb Wolde-Giorghis considère avoir trois langues premières: l'amharique, le français (langue de l'école et de son père) et l'anglais (sa mère est anglophone). De plus, elle parle espagnol et a étudié un peu l'arabe.

La titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université de Montréal avait voulu que son voyage coïncide avec le référendum des 23, 24 et 25 avril sur l'indépendance de l'Érythrée (province du nord de l'Éthiopie), événement historique d'une importance majeure puisqu'il met fin à la guerre entre les deux régions. Après plus de 30 ans de combat, l'Érythrée sera déclarée indépendante le 24 mai.

«J'ai suivi le dossier de près, évidemment, ce sont mes racines et je ressens du nationalisme. Le nouveau gouvernement parle de démocratie. Je voulais voir de mes propres yeux si ces idées étaient seulement théoriques.» Pendant les jours entourant le référendum, Azeb Wolde-Giorghis a fait des reportages radio et télévision pour le réseau international de Radio-Canada.

«On voit toujours une image de l'Éthiopie et de l'Afrique en général: la famine, les Africains qui se battent entre eux. J'ai le goût de changer cette image. Je suis dans les médias; c'est un pouvoir.

«Tu as beau lire tous les livres et tous les articles de revues spécialisées mais la réalité, ce n'est pas la même chose. Quand j'ai vu les effets de la guerre, les chars d'assaut, les maisons détruites, les gens qui vivent dans des espèces d'abris, je me suis rendue compte que tu ne peux pas savoir quand tu es loin.

«Les enfants sourient mais, à cinq ou six ans, ils ont vu la guerre et tu te dis que c'est injuste quelque part. La guerre, c'est ce qu'on souhaite le moins à un pays.»

Elle a aussi été témoin du soulagement général suivant le référendum. «Après une guerre qui dure depuis 30 ans, il n'y a pas eu la réaction: on a gagné la guerre.

«Plutôt, les gens célébraient la paix. Les femmes défilaient dans les rues avec des fleurs en chantant la paix. En Éthiopie aussi, on célébrait le fait qu'on puisse marcher dans les rues sans qu'il tombe de bombes. Dans les deux camps, il y a eu des victimes, comme les jeunes Éthiopiens recrutés à 13 ou 14 ans pour se battre.»

Karine BEAUDETTE

Antoine de la Garanderie

Un pédagogue original

À en voir la réaction des enseignants qui écoutaient religieusement la conférence d'Antoine de la Garanderie le 10 mai dernier, il ne s'agissait pas là d'un autre de ces théoriciens de la pédagogie aux beaux préceptes impossibles à mettre en action dans la classe!

Des murmures satisfaits s'élevaient un peu partout dans la salle tandis que l'intarissable pédagogue, invité par l'Alliance française, mettait fin à sa conférence avec une demi-heure de retard.

À 73 ans, Antoine de la Garanderie fait montre d'un enthousiasmo qui fait du bien à voir. Qu'apporte-t-il aux profs qu'ils ne savaient déjà? «La connaissance du monde mental, qui a ses lois; la manière de bien faire fonctionner le cerveau, de comprendre ce qui ne fonctionne pas bien chez un élève, de comprendre la raison mentale de l'échec.»

Qualifié de pédagogue de l'échec, Antoine de la Garanderie ne peut rester inactif quand il pense à «ces milliers de jeunes qu'il faut aider», à ces «enfants dits débiles légers» qui peuvent accéder à la connaissance, pour peu qu'on prenne la peine de leur faire comprendre par quel processus ils arrivent à apprendre.

Le monde théorique d'Antoine de la Garanderie se divise entre auditifs et visuels. «Mais ce qui est important, dit-il, ce sont les gestes mentaux, c'est-à-dire comment faire pour être attentif. Certains comprennent par images, d'autres par mots. Ce sont des habitudes d'évocation mentale.

«Il faut aussi dire aux élèves: ce que je te montre, fais-le exister dans ta tête en le projetant dans l'avenir; entraîne-toi à jouer à réaliser tes connaissances. C'est cela, la mémoire. Traduis ce que je t'enseigne avec des mots à toi.»

Les gestes mentaux, personne ne les avait définis avant lui. Par exemple, certains apprennent de façon séquentielle, d'autres par globalité. Si votre élève n'arrive pas à mémoriser l'orthographe du mot théorie, vous pouvez découvrir pourquoi il ne s'en fait pas une image mentale, et l'aider à comprendre le processus par lequel ce mot s'inscrira dans sa tête. Certains élèves voient un mot dans sa globalité, d'autres en séquences: t-h-é-o-r-i-e. C'est en comprenant ces choses qu'on peut aider les élèves à apprendre.

Antoine de la Garanderie raconte qu'un jour il devait enseigner une matière quelconque à une classe. Il leur a dit: dans la première moitié, je vais l'enseigner de façon à ce que les auditifs saisissent; dans la 2e moitié, de façon à ce que les visuels comprennent. «Les auditifs n'ont rien compris à ce qui était destiné aux visuels, et vice-versa.»

Directeur de recherche à l'Université catholique de l'Ouest et à l'Université de Lyon 2 en France, Antoine de la Garanderie surveille les travaux que ses théories suscitent chez des étudiants au doctorat, qui tissent un peu plus loin la toile de sa pensée.

Mais la plus grande satisfaction du pédagogue, c'est de savoir que ses recherches ont été le plus utiles en classe, quand des enseignants lui confient: «Ce que vous dites est vrai et j'y trouve des réponses.»

Sylviane LANTHIER

SAINT-BONIFACE

Swift bientôt; Packers peut-être

La démolition des anciens bâtiments de Swift à Saint-Boniface devrait commencer d'ici quelques semaines.

Bien que le projet ne fera partie du budget qu'en 1994, la Ville de Winnipeg a publié un appel d'offres afin que le travail se fasse dès cet été, a indiqué la conseillère Evélyne Reese, interrogée à l'issue d'une rencontre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface le 18 mai.

En ce qui a trait aux édifices adjacents de Canada Packers, les choses sont un peu plus compliquées. Contrairement à Swift, Canada Packers aurait laissé tous ses équipements sur place.

Sans entrer dans les détails, la représentante de Saint-Boniface a toutefois bon espoir de trouver une solution d'ici un mois.

La propriété appartient à un entrepreneur de Vancouver qui serait prêt, selon Evélyne Reese, à céder les édfices pour 1 $ si les plans de la conseillère, qu'elle refuse de dévoiler pour l'instant, se concrétisent.

Il est possible, a-t-elle avancé, que les édifices de la Packers soient utilisés, mais elle n'a pas voulu en dire plus.

Yves CHARTRAND



Nouveau prix!!!

Saint-Boniface – Domaine Marius Benoîst

Situé à 15 minutes de marche du centre-ville et de l'Hôpital Saint-Boniface. Maison de 5 ans, 900 pi², 3 chambres à coucher, terrain de 40 x 113 clôturé, fenêtres extérieures en aluminium, système d'alarme, maison R-2000, échangeur d'air.

Téléphone: 231–0372



COMPTE DE STABILISATION DU REVENU NET



NET INCOME STABILIZATION ACCOUNT

BUREAUX RÉGIONAUX DU CSRN

À compter du 3 mai, le personnel administratif du CSRN sera en poste dans les collectivités suivantes pendant cinq semaines afin d'aider les agriculteurs qui sont inscrits au Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) à remplir leur formulaire du programme pour 1992.

Société du crédit agricole
Thomas Mall
724, 8e rue
Brandon (Manitoba)
Téléphone: 726–7595
Heures de bureau: 8 h à 16 h 30

Société du crédit agricole
Pièce 203
Immeuble du Bureau de poste
Dauphin (Manitoba)
Téléphone: 638–6816
Heures de bureau: 8 h à 16 h 30

Société du crédit agricole
Co-op Town & Country Mall
Route 1A ouest
Portage-la-Prairie (Manitoba)
Téléphone: 857–8729
Heures de bureau: 8 h à 16 30

Édifice Homelife Realty
Victoria Plaza
Boul. Loewen/Route n° 12
Steinbach (Manitoba)
Téléphone: 326–7717 ou 326–7718
Heures de bureau: 9 h à 17 h

Si vous désirez revoir votre formulaire du CSRN pour 1992 ou si vous avez besoin d'aide pour le remplir, veuillez communiquer avec votre bureau régional, par téléphone ou en personne.

Canadä



fédération provinciale des comités de parents inc.

est à la recherche de deux personnes pour remplir les postes suivants:

éducateurs ou éducatrices de classe de francisation

- classe de 4 ans à la prématernelle du Jardin 4 ans (5 sessions par semaine).
- classe de 3 ans à la Mini-Maternelle du Parc Windsor (3 sessions par semaine).

Les personnes recherchées devront travailler étroitement avec la consultante du projet afin de faire l'essai de techniques de francisation.

Les personnes rechrechées devront:

- avoir une classification TSE 2 ou TSE 3 ou l'équivalent;
- avoir de l'expérience avec des enfants d'âge préscolaire;
- avoir de l'expérience en immersion;
- avoir un excellent français parlé;
- être ouverte à participer à un projet pilote;
- être prête à suivre une formation en techniques de francisation;
- être prête à travailler étroitement avec la consultante du projet de francisation.

Salaire: à négocier selon l'expérience et les qualifications.

Date d'entrée en fonctions: début septembre 1993.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae avant le 28 mai 1993 à:

Gérard Lécuyer
Directeur général
La Fédération provinciale des comités de parents
169, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3



Francine Lussier

Félicitations Francine pour avoir obtenu ton diplôme de Commerce (Hons.)

Bonne chance!

La famille Lussier, Carrière et Lachiver

La Division scolaire de Birdtail River

La Division scolaire de Birdtail River est la recherche de candidat.e.s pour les postes suivants dans son école française (maternelle à onzième) à Saint-Lazare.

- *Un poste temporaire à 87,5 % pour éducation physique, anglais, français et sciences humaines au secondaire.*
- *Un poste à temps plein en othopédagogie avec autres matières à déterminer.*
- *Un poste à temps plein pour enseigner anglais, éducation physique et autres matières en français en 5e et 6e années.*

Pour plus d'information, contactez Lorraine Tremblay, directrice École Saint-Lazare.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae pour **le 26 mai** à l'attention de:

Ron Van Den Bussche
Chief Executive Officer
Birdtail River School Division
Crandall, Manitoba
R0M 0H0



Transports Canada **Aéroports** Transport Canada **Airports**

Market Avenue – Nouvelles aéropossibilités commerciales Aéroport international de Winnipeg

Les documents relatifs à l'appel d'offres pour le projet innovateur de développement commercial « ***Market Avenue – Nouvelles aéropossibilités commerciales*** » de l'Aéroport international de Winnipeg sont maintenant disponibles pour la Phase II – Kiosques commerciaux. Les « aéropossibilités » de la **Phase II** sont :

- **Boutique de produits spécialisés**
- **Centre de services commerciaux, assurance-voyage et bureau de change**
- **Boutique d'accessoires pour hommes et femmes**
- **Centre d'amusement**

La limite pour faire parvenir les offres est le 6 juillet 1993 à 14 h (heure locale). Pour recevoir les documents relatifs à l'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Wayne Ives, directeur, gestion du matériel et des contrats, Aéroport international de Winnipeg, (204) 983-0432. Pour de plus amples renseignements sur le projet « ***Market Avenue – Nouvelles aéropossibilités commerciales*** », veuillez entrer en contact avec M. Warren Thompson, directeur, développement des affaires, au (204) 983-0560 ou Wendy Perchaluik, agente de développement commercial, au (204) 984-4299 ou par télécopieur : (204) 983-8052.

L'offre retenue ne sera pas nécessairement la plus élevée ni celle qui répond à tel ou tel critère donné.

Canadä

STEINBACH

Fêter en français à McDonald

Le McDonald de Steinbach est le seul restaurant manitobain de la chaîne internationale à offrir des fêtes d'anniversaire de naissance en anglais, en allemand ou en français!

Selon le responsable des services à la clientèle, Richard Engel, les francophones des villages environnants constituent un pourcentage important de la clientèle. Aussi, les écoles de Sainte-Anne-des-Chênes, de Lorette et de La Broquerie commandent régulièrement des spécialités de McDonald pour les repas du midi.

«Nous avons pensé que le service de fêtes d'anniversaire serait une bonne façon de redonner quelque chose à la communauté.» Les gérants ont pensé offrir ce service de façon formelle après s'être rendu compte qu'ils avaient des employés bilingues capables d'animer des groupes de petits francophones.

Pour le moment, il y a trois ou quatre bilingues parmi la soixantaine d'employés. Le restaurant a organisé environ quatre fêtes en deux mois. «Nous devinons qu'il pourrait y avoir une plus grande réaction, estime Richard Engel. Nous osons croire que c'est parce que les clients ne sont pas au courant.»

K.B.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.M.S.

UN NOUVEAU COMMUTATEUR TÉLÉPHONIQUE POUR

Saint-Pierre-Jolys

Plus de 800 abonnés de la Société de téléphone du Manitoba à Saint-Pierre-Jolys (préfixe 433) profitent désormais des avantages d'un nouveau commutateur numérique.

Avantages immédiats:
Le commutateur numérique permet d'accroître la qualité de la transmission de la voix et d'améliorer la rapidité, la fiabilité et l'efficacité du service téléphonique.

Avantages futurs:
Le commutateur numérique permet également de franchir la première étape en vue d'offrir le service de ligne individuelle à votre collectivité. Les abonnés de ligne individuelle auront accès aux services personnalisés suivants:

- Mise en attente
- Renvoi automatique des appels
- Composition abrégée
- Conférence à trois
- Sonnerie spéciale

Cette mesure fait partie des services de l'avenir, un programme de la Société de téléphone du Manitoba qui vise à offrir à tous les Manitobains des télécommunications à la fine pointe du progrès. Dans votre collectivité, tout commence par l'installation du nouveau commutateur numérique.

MTS



REMERCIEMENTS

Les familles Ayotte et Marion tiennent à remercier les nombreux parents et amis pour leurs offrandes de sympathie, pour leur assistance aux prières et aux funérailles, pour les intentions de messes et les dons de pâtisseries.

Nous sommes reconnaissants envers la chorale et l'organiste spécialement, Hélène McCarthy.

Merci à tous ceux qui ont aidé d'une façon ou d'une autre.

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

RECHERCHE

Un.e enseignant.e qualifié.e pour le programme de français partiel: français, histoire et géographie aux secondaires 2, 3 et 4.

Poste TEMPORAIRE à temps partiel (.57), commençant le 1er septembre 1993, jusqu'au 30 juin 1994.

On vous prie d'appeler:

M. Tom Parker, directeur
Windsor Park Collegiate
1015, chemin Cottonwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1G3

Téléphone: 256–7316

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14

Directeur / Directrice

La Division scolaire de la Rivière Seine n° 14 recherche un(e) directeur/trice à 0,75 du temps pour l'école Ste-Anne Immersion à Sainte-Anne pour l'année scolaire 1993-94.

Cette école est une école d'immersion de M à 8 avec un effectif de 187 élèves et un personnel enseignant de 12.

Les candidat(e)s qui détiennent le B. Ed., au moins, et qui possèdent de l'expérience pédagogique et administrative dans une école d'immersion auront la préférence. Le(la) candidat(e) doit avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, **le ou avant le 25 mai 1993**, à:

M. Jean Suszko
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Seine n° 14
C.P. 1146
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Casino de Montréal

Lieu de prestige pour le jeu et le divertissement en général, le Casino de Montréal, qui ouvrira ses portes à l'automne 1993, entend offrir à sa clientèle des services dignes d'un établissement de classe internationale. C'est pourquoi la Société des Casinos du Québec inc. (filiale de Loto-Québec) désire recruter des personnes expérimentées à titre de

SUPERVISEUR(E)S DE CROUPIERS

Votre rôle consistera à vous assurer du bon déroulement et de l'intégrité des jeux et d'être à l'affût de toute irrégularité. Vous aurez à développer et à maintenir d'excellentes relations avec la clientèle. Vous vérifierez et approuverez les transactions. De plus, vous aurez la responsabilité de la formation et du perfectionnement des croupiers.

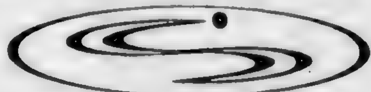
Vous devez avoir un diplôme d'études collégiales en administration jumelé à un an d'expérience comme superviseur de croupiers, ou un diplôme de secondaire V et six ans d'expérience pertinente (expérience de croupier et de superviseur). La préférence sera accordée aux candidats(e)s bilingues (anglais, français). Une formation linguistique sera offerte aux personnes unilingues retenues, qui devront par ailleurs réussir un examen vérifiant leur apprentissage linguistique dans les douze mois suivant leur engagement.

Par ailleurs, vous devez faire preuve d'un sens éprouvé du service à la clientèle, d'une intégrité irréprochable (qui sera vérifiée au moyen d'une enquête de sécurité), d'un sens marqué de l'observation, ainsi que d'une très grande facilité pour les communications. Enfin, vous devez être disponible pour travailler le jour, le soir et les fins de semaine.

Conditions salariales : de 38 283 $ à 47 854 $, 40 heures/semaine

Veuillez acheminer un dossier de candidature complet, incluant une photocopie de l'original de vos attestations d'études, avant le 28 mai 1993 à la :

Société des Casinos du Québec inc., Service des ressources humaines,
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1650, Montréal (Québec) H3A 3G6.



SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

Nous souscrivons au principe de l'équité en emploi.

Programme des Centres d'emploi jeunesse du Manitoba

maintenant ouvrert à

St-Pierre Jolys, Morris, Niverville, Altona, Ste-Rose du Lac

Les Centres d'emploi offrent de l'aide aux étudiants, aux jeunes et aux employeurs en matière d'emploi pour l'été:

- Mise en rapport d'étudiants et de jeunes sans emploi avec des employeurs en quête de personnel pour l'été;
- Aide apportée aux employeurs pour combler des postes vacants;
- Informations utiles pour la recherche d'emploi;
- Renseignements au sujet des programmes d'emploi.

«Employeurs, engagez un jeune!»

N'oubliez pas de lire les informations qui paraitront dans cette publication.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba



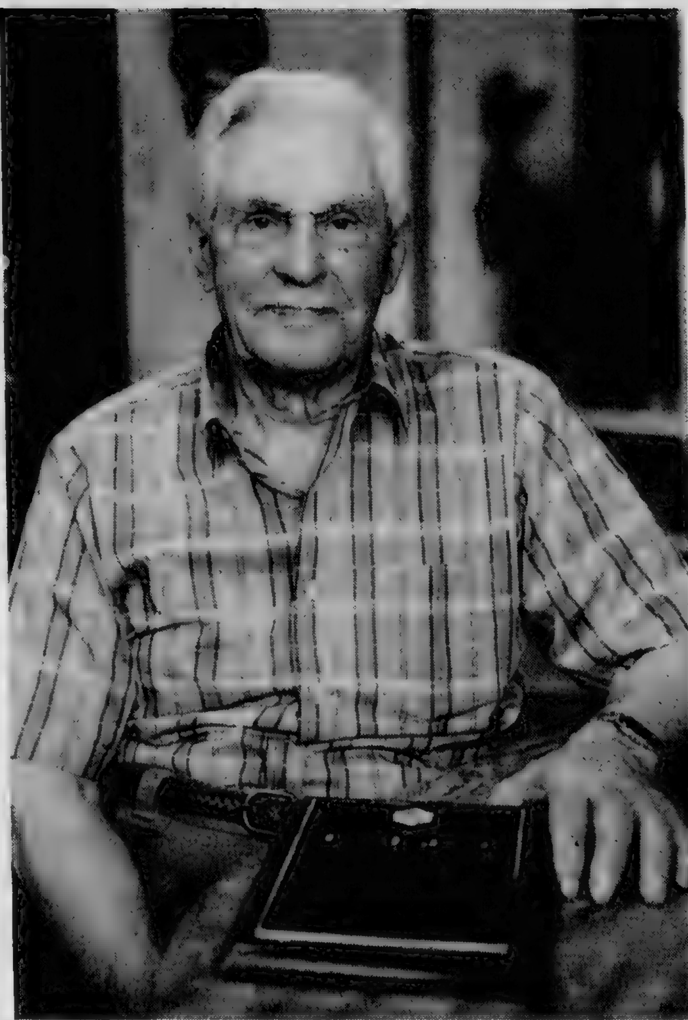
Retour aux origines de la Caisse populaire

«Garder l'argent et le monde à Sainte-Agathe»

Un membre du premier conseil d'administration, Emmanuel Lemoine, se souvient des circonstances entourant la création de la Caisse populaire de Sainte-Agathe. «Un groupe de résidants avait décidé d'essayer de garder le monde et l'argent à Sainte-Agathe. La Banque d'Hochelaga (avait fermé et on voulait éviter que les gens aillent courir ailleurs.

«La caisse a été constituée en février 1943, dans le temps où l'économie n'était pas trop bonne pendant la Guerre. L'abbé (Adélard) Couture nous brassait pas mal pour partir une caisse. Il organisait des cercles d'études, annoncés à l'église. Pendant tout l'automne on avait eu des réunions et en février, on était prêts.» Avec 16 $ d'actif, la première caisse, logée dans le presbytère, a ouvert ses portes. (1)

Ouvert le dimanche midi et un soir par semaine



Emmanuel Lemoine, membre du premier conseil d'administration.

photo: Karine Beaudette



Gustave Lévesque est arrivé d'Aubigny en 1953 et a tout de suite été mis au travail comme bénévole au CA. Il a été président de 1964 à 1980.

«Ça a été des belles années. La Caisse a monté assez vite avec des petits dépôts de 50 cents ou de quelques dollars. Tout le monde a embarqué. C'était bien encourageant quand on voyait tout le bienfait que la caisse faisait au niveau local.» Après avoir siégé plus de vingt ans aux divers comités de la Caisse, Emmanuel Lemoine est en mesure d'évaluer l'impact économique.(2)

«Avant longtemps, on a déménagé dans une petite cabane qu'on avait construite à côté du presbytère. C'était plus privé et plus à la portée des gens. C'était ouvert le dimanche midi et un soir par semaine.»

Pour Gustave Lévesque, débutant au conseil d'administration en 1953, la petite cabane rappelle des souvenirs aigres-doux: «On avait une petite fournaise à bois. On rôtissait ou on gelait là-dedans! Quelqu'un allait réchauffer avant d'ouvrir. Puis la caisse a acheté un lot sur la rue principale de Sainte-Agathe. On a déménagé notre petite cabane, et l'année suivante, en 1961, on a rebâti en neuf.»

Selon le président de 1964 à 1980, la Caisse a vraiment pris son envol au moment où l'actif est grimpé à un million $. «On dirait que les gens ont pris confiance dans la caisse et ont décidé de faire toutes leurs affaires ici.

«Il y a eu des moments plus difficiles. En 1964, le président Edmond Lemoine avait lâché la Caisse puisqu'il était devenu président de la coopérative du village. J'avais pris sa place. Un an après, nos demandes d'emprunt étaient plus grandes que notre capital. Il fallait emprunter de la Centrale.»

La question linguistique et religieuse est aussi intervenue pendant le mandat de Gustave Lévesque. «Il fallait être paroissien pour être membre de la caisse. Il y a des anglophones qui auraient été des bons membres mais qui n'étaient pas catholiques. On avait une loi qui protégeait notre français. En 1970, on a commencé à accepter des anglophones non catholiques mais les assemblées se déroulaient encore en français.»

«La Caisse populaire a aidé au développement du village, estime Gustave Lévesque. Elle a amené des emplois. À une époque, on annonçait les prix des terrains à vendre avec possibilité d'emprunt. Environ 10 maisons ont été construites dans une année.»

Du côté d'Aubigny, une première caisse avait été fondée en 1938 (jamais légalement constituée), mais elle a été fermée l'année suivante. C'est en 1961 que la caisse actuelle a été constituée et en 1986 qu'elle a fusionné avec la Caisse de Sainte-Agathe.

Karine BEAUDETTE

(1) Le premier conseil d'administration: Signard Beaudoin, président, Camille Courcelles, Emmanuel Lemoine, Isidore Lemoine, Matthieu Lemoine; le premier conseil de surveillance: Marcel Brémaud, Donat Joyal, Arthur Péloquin; la première commission de crédit: Théophile Joyal, Albert Lécuyer, Alex Lemoine.

(2) Emmanuel Lemoine recevra l'Ordre du mérite coopératif lors de la soirée du 30 mai pour son travail avec la caisse et les autres coopératives du village.

La recherche sur l'histoire de la Caisse

«C'était beaucoup plus de travail qu'on pensait!»

Lorsque Patrick Lemoine et Lynne Ouimet ont été approchés pour rédiger un livre commémorant le 50e anniversaire de la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny, ils ont accepté avec enthousiasme. Cependant, ce qui devait être prêt vers la fin de l'été, s'est terminé 12 mois plus tard.

«Le directeur de la Caisse populaire, Cyrille Durand, voulait des jeunes qui étaient membres de la paroisse pour entreprendre la recherche. Ils nous a demandé si on était intéressés et c'est à partir de ce premier contact que nous nous sommes impliqués», raconte la coauteure Lynne Ouimet.

«Avec la recherche et la prise des photos, ça nous a pris un an à assembler le produit final. On a commencé l'été passé mais à la fin août, on a réalisé qu'on en avait encore pour un bon petit bout. On a complété le reste pendant nos études cette année», souligne Patrick Lemoine.

Le livre, intitulé L'historique de la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny, raconte les 50 ans de la Caisse à partir des récits et des photos des anciens membres.

Lynne Ouimet, qui vient de terminer sa troisième année en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface, assure que le livre en intéressera plusieurs. «Il y a non seulement les directeurs et gérants des années passées qui sont mentionnés, mais tous les employés aussi.»



photo: Nicole Belisle

Patrick Lemoine et Lynne Ouimet ont travaillé pendant plus d'un an sur le livre-souvenir de la Caisse populaire de Sainte-Agathe.

Cyrille Durand ajoute: «Un livre comme tel est idéal afin de faire connaître d'où on vient. En racontant l'histoire de notre caisse, nous rejoignons un grand nombre de gens au village.»

«En feuilletant l'historique, on a trouvé des choses qui étaient intéressantes. Si elles étaient intéressantes pour nous, on espère qu'elles le seront pour d'autres», conclut Patrick Lemoine.

Nicole BELISLE

(1) Le livre du 50e anniversaire de la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny sera lancé officiellement le 30 mai, lors d'une cérémonie au gymnase de l'école Sainte-Agathe, à 14 h. Le coût est à déterminer.

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



L'avenir de la Caisse selon Cyrille Durand

Il faut réfléchir à une nouvelle structure

Lorsque Cyrille Durand est devenu directeur de la Caisse populaire de Sainte-Agathe en 1980, l'actif était de 2,5 millions $. 13 ans plus tard, il s'élève à plus de 8 millions $.

Ces chiffres ne sont qu'un élément parmi tous ceux qui permettent de mesurer l'évolution et les changements subis par la Caisse au cours de son histoire. On pourrait aussi parler du nombre d'employés qui n'a cessé d'augmenter. Ils sont aujourd'hui cinq à temps plein (dont le directeur), et deux à temps partiel (plus deux employés occasionnels).

On pourrait évoquer le nouvel édifice qui, en 1991, a remplacé le vieux bâtiment construit en 1960 (les travaux de 1991 ont coûté un peu moins de 320 000 $). «Une autre grosse étape a été le passage de la comptabilité manuelle au système d'ordinateurs vers 1982-83, rappelle Cyrille Durand. Ça nous a permis de nous tenir à la page et d'offrir de nouveaux services comme le Plan 24.»

Autre étape marquante: la fusion des caisses de Sainte-Agathe et Aubigny en février 1986. «La caisse d'Aubigny se trouvait dans une situation difficile qui ne lui permettait pas d'offrir les services de dernière heure. La fusion lui a donné des reins plus solides». La succursale d'Aubigny est toujours ouverte cinq jours par semaine avec une employée sur place.

Aujourd'hui, avec ses quelque 850 membres, la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny apparaît comme une institution financière stable, tout en étant sensible aux aléas économiques, notamment dans le domaine agricole. Un tiers du crédit est d'ailleurs consacré à l'agriculture. Le reste se répartit entre le secteur résidentiel et personnel (55 %) et le secteur commercial (10 %).

«Notre progrès est axé sur l'économie agricole, confirme Cyrille Durand. Ça se reflète dans les tableaux d'augmentation d'actif: au début des 80, c'était des années assez intéressantes, le prix du grain était assez élevé. On le ressent aussi quand le fermier a du mal à vendre son grain.»

L'avenir à court terme de la Caisse est assez bien tracé. Dès l'automne, trois commerçants de Sainte-Agathe (l'hôtel, le garage et le magasin général) seront équipés de terminaux point de vente (TPV) qui leur permettront de débiter les achats d'un client directement sur son compte à la caisse (1).



photo: Karine Beaudette

Cyrille Durand. «Mon meilleur souvenir à la Caisse? L'accueil des gens. Les membres ont toujours été très sympathiques envers moi. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a jamais de divergences d'opinions ou d'accrochages. Il y a des jours de pluie comme dans tous les boulots.»

Par ailleurs, Cyrille Durand veut encourager les membres à acheter un plus grand nombre de parts sociales à 5 $ (ils ont droit à un maximum de 228 parts totalisant 1 140 $). «On a lancé un premier appel aux membres en novembre 1992, ce qui a permis de tripler le nombre de nos parts sociales. Si le mouvement se poursuit, notre réserve pourrait atteindre très rapidement le montant de 5 % de l'actif fixé par le gouvernement.»

En revanche, Cyrille Durand s'avoue bien incapable de prédire l'avenir de la Caisse à plus long terme. «Ça dépend de bien des choses, de la situation économique nationale et même mondiale. Est-ce que la Caisse pourra demeurer avec sa structure actuelle face à la compétition? Est-ce qu'elle devra faire partie d'une caisse régionale ou provinciale? Ce sont des questions qu'il faut se poser.

«Nos marges de bénéfices sont très restreintes, et le montant de frais de services qu'on peut imposer à nos membres est limité. À mon avis, il faudra spécialiser certains employés au niveau de tout le mouvement des caisses. À l'heure actuelle, par exemple, je ne vois pas comment une caisse avec trois employés pourrait offrir des fonds mutuels. Ça prend de l'expertise.»

Cyrille Durand estime que cette centralisation et cette spécialisation sont indispensables pour être en mesure d'offrir des nouveaux services aux membres et de résister à la concurrence des autres institutions financières. Dans cette perspective, les caisses locales deviendraient les simples succursales d'un ensemble plus vaste offrant des services communs.

«J'ai mon mot à dire»

En attendant, le natif de Notre-Dame-de-Lourdes explique que la santé de sa caisse dépendra surtout de «l'expansion économique de la communauté. Si le développement économique communautaire réussit à attirer ou à créer des entreprises, la Caisse en tirera des bénéfices.

«La force de la Caisse, ce sont vraiment ses membres. Plus ils sont impliqués, plus la Caisse est solide et plus les bénéfices pour tout le monde sont bons. C'est important d'avoir toujours en tête que si je fais partie d'une caisse populaire, elle m'appartient en partie, et j'ai mon mot à dire.

«À long terme, ça fait une grosse différence. On a vu d'autres institutions financières aller vers les agriculteurs quand ça allait bien, pour prendre la crème, et les laisser tomber quand ça allait mal. La même chose est arrivée avec les commerçants.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le système est déjà en place à titre expérimental à Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Rose-du-Lac. Il sera étendu à plusieurs caisses populaires à l'automne prochain.

Célébrations le 30 mai

Une occasion de jaser

Les célébrations du 50e anniversaire de la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny se dérouleront le dimanche 30 mai à partir de 14 h.

Au programme: remerciement des bénévoles qui ont oeuvré pendant dix ans ou plus pour la Caisse. Emmmanuel Lemoine, un des membres fondateurs, sera décoré de l'Ordre du mérite coopératif.

Également: dévoilement du livre sur l'histoire de la Caisse écrit par Patrick Lemoine et Lynne Ouimet. Rafraîchissements et goûters suivront les cérémonies. Deux animatrices seront également présentes pour divertir les enfants.

«On veut que ce soit une occasion pour le monde de se rencontrer et de jaser, explique Cyrille Durand. On s'attend d'ailleurs a recevoir plusieurs anciens qui n'habitent plus dans la région et qu'on a retrouvés sur la liste de nos membres.»

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 22 mai

7h00 Télé-M **Jem**

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Ma petite pouliche**

7h31 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**

7h50 CBWFT **Touftoufs et Polluards**

8h00 Télé-M **Transformers**

8h20 CBWFT **Clyde**

8h30 Télé-M **Les tortues Ninja**

8h50 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**

9h00 Télé-M **Le club des branchés**

9h15 CBWFT **Vazimolo**

9h30 Télé-M **C'est un abat!**

9h40 CBWFT **Looping**

10h00 CBWFT **Tiny Toons**

10h15 TV-5 **Viva**

10h30 CBWFT **Robin des bois junior**
Télé-M **Le tour du Québec**

11h00 CBWFT **La petite fiancée d'Imilchil**
Télé-M **Cinémaximum: Pair et impaire**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **L'affaire Brownswick**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: La bande de chiens enragés**
TV-5 **Bouillon de culture**

13h30 Télé-M **Cinémaximum: Deux nigauds chez les tueurs**
TV-5 **Architecture et géographie sacrée**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h30 TV-5 **Autovision**

15h00 Télé-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Reflets**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Jeopardy**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Les héros de l'hiver**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ciné-extra: Le lion d'Afrique**
TV-5 **Archéologie**

17h30 CBWFT **Scully rencontre**
TV-5 **Dossiers justice**

18h00 CBWFT **Juste pour rire**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Ciné-extra: Terreur sur la ligne**
TV-5 **Thalassa**

20h00 TV-5 **Sacrée soirée**

21h00 Télé-M **Top musique**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le cercle de minuit**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h10 CBWFT **Télé-sélection: Le palanquin des larmes**

22h30 TV-5 **Bon week-end**

22h42 Télé-M **Ciné-lune: Descente aux enfers**

23h00 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h30 TV-5 **Thalassa**

0h30 TV-5 **Sacrée soirée**

2h00 TV-5 **Radio France Internationale**

Dimanche 23 mai

7h30 CBWFT **Vazimolo**
Télé-M **Le monde à venir**

7h31 CBWFT **La sagesse des Gnomes**

7h55 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**

8h00 Télé-M **Vision mondiale**

8h30 CBWFT **Lucky Luke**

8h55 CBWFT **Souris noire**

9h00 Télé-M **Sur la colline**

9h15 CBWFT **Manigances**

9h30 Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'église Notre-Dame d'Haïti à Montréal par le père Maurice Holland.
Télé-M **On rénove**

10h15 TV-5 **Les grands solistes français**

10h30 Télé-M **La santé au travail**

10h50 TV-5 **Concert de printemps de Lugano**

11h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinémaximum: Le rêve de Frances**

11h05 CBWFT **La semaine verte**

11h15 TV-5 **Intertropiques**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **L'heure de vérité**

12h30 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**

13h00 TV-5 **Jamais sans mon livre**

13h55 TV-5 **Le monde est à vous**

14h00 Télé-M **Miami**

15h00 CBWFT **Descente**
Télé-M **Charivari élite**

16h30 CBWFT **À communiquer**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Espace francophone**

16h00 CBWFT **Les inventions de la vie**
Télé-M **Vins et fromages**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 CBWFT **Grandes gueules**
Télé-M **L'événement**
TV-5 **30 millions d'amis**

17h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
TV-5 **L'école des fans**

17h30 Télé-M **Cinéma du dimanche: La grande évasion**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
TV-5 **7 sur 7**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Montréal au rythme des Amériques**
TV-5 **Frou-frou**

20h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**

21h00 Télé-M **Tête à tête**
TV-5 **Jamais sans mon livre**

22h00 CBWFT **Le dimanche**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Ramdam**

22h30 TV-5 **Tolstoï**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Vision mondiale**

22h50 CBWFT **Le clap**

23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**

23h15 CBWFT **Ciné-club: Goupi - Mains rouges**

23h30 TV-5 **7 sur 7**

23h35 Télé-M **Le monde à venir**

0h30 TV-5 **Frou-Frou**

2h00 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28/43** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 24 mai

5h30 Télé-M **Bugs Bunny**

6h00 Télé-M **Ciné-matin: Rendez-vous à Hong-Kong**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La montre témoin**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **Comme on est**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Jaune révolver**

13h00 TV-5 **Sacrée soirée**

13h30 CBWFT **Vie de famille**

14h30 CBWFT **Mont-Royal**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h57 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Montréal, quel Montréal?**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Téléobjectif**

20h00 Télé-M **Au nom du père et du fils**
TV-5 **Santé à la une**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Miami**

22h45 TV-5 **Reportages**

22h50 CBWFT **Pierre Bourgault par Pierre Bourgault**

23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Second regard**

23h40 TV-5 **Téléobjectif**

23h50 CBWFT **Cinéma: Casanova, un adolescent à Venise**

0h40 TV-5 **Santé à la une**

2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Mardi 25 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Scully rencontre**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Frou-frou**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Le mouchard**

13h00 TV-5 **Santé à la une**

13h30 CBWFT **L'art de vivre**

14h30 CBWFT **Maritimes en direct**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **Le cercle de minuit**

15h00 CBWFT **La cour en direct**
Télé-M **Top modèles**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h55 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Miami**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Les grands moments de la chanson française**
TV-5 **Temps présent**

20h00 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Taratata**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **À vos amours**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**

22h30 TV-5 **Intérieur minuit**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Victor-Lévy Beaulieu par Victor-Lévy Beaulieu**

22h55 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: Justice de flic**

23h30 TV-5 **Temps présent**

0h30 TV-5 **Taratata**

2h00 TV-5 **Radio France Internationale**

Mercredi 26 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 CBWFT **SRC bonjour**

8h00 Télé-M **À votre santé**

8h30 Télé-M **Santa Barbara**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**

10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Nord sud**

11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La légende de Jesse James**

13h00 TV-5 **Taratata**

13h30 CBWFT **Le temps de vivre**

14h30 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **À bien y penser**
TV-5 **La chance aux chansons**

15h00 Télé-M **Top modèles**

15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**

15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h57 CBWFT **0340**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h25 CBWFT **0340**

16h30 CBWFT **Livraison spéciale**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**

16h45 TV-5 **Défendez-vous**

16h55 CBWFT **0340**

17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Loto-quiz**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Cinéma du mercredi: Les guerriers du soleil**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 TV-5 **Spécial cinéma**

20h00 TV-5 **La naissance du jour**

20h30 Télé-M **Benny Hill**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Le divan**

22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Tête à tête**

22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h50 CBWFT **Doris Lussier par Doris Lussier**

22h59 Télé-M **Mongrain de sel**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h20 CBWFT **Cinéma: À deux minutes près**

23h30 TV-5 **Spécial cinéma**

0h30 TV-5 **La naissance du jour**

2h00 TV-5 **Radio France Internationale**

Jeudi 27 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats** / Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins** / Télé-M **La vie à Montréal** / TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel** / TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Comme on est** / Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien** / TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine** / TV-5 **Spécial cinéma**
12h30 CBWFT **Les démons du midi** / Télé-M **Cinéma d'après-midi: Bande de flics**
13h00 TV-5 **La naissance du jour**
13h30 CBWFT **Cinéma: Hardi Pardaillan**
14h30 Télé-M **À bien y penser** / TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip** / TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait** / Télé-M **Jeopardy** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h50 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow** / Télé-M **Le TVA, édition 18 heures** / TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges** / Télé-M **Virus** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **La montagne du Hollandais** / TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Ma maison**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les francofolies de Montréal 1991** / Télé-M **La trentaine** / TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Enjeux** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Envoyé spécial**
21h00 CBWFT **Le téléjournal** / Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 TV-5 **Montagne**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Jacques Languirand par Jacques Languirand**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Une femme d'affaires**
23h30 TV-5 **Faut pas rêver**
0h30 TV-5 **Envoyé spécial**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 28 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre Santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
9h50 CBWFT **Oratorium**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats** / Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins** / Télé-M **La vie à Montréal** / TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel** / TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Comme on est** / Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien** / TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine** / TV-5 **À vos amours**
12h30 CBWFT **Les démons du midi** / Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les cavaliers de l'enfer**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Gros coeurs**
14h30 Télé-M **Des mots pour le dire** / TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h05 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou** / Télé-M **Claire Lamarche** / TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h55 CBWFT **Kim et Clip**
16h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h20 CBWFT **Les débrouillards**
16h30 Télé-M **Jeopardy** / TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 CBWFT **0340** / TV-5 **Défendez-vous**
17h00 CBWFT **Watatatow** / Télé-M **Le TVA, édition 18 heures** / TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges** / Télé-M **Rira bien...** / TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **L'international Benson & Hedges 1992** / TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada** / Télé-M **Perfecto**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **9-1-1...** / TV-5 **Faits divers**
19h30 Télé-M **L'heure juste**
20h00 Télé-M **Les héritiers du rêve** / TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal** / Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Le théâtre de Sacha Guitry**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir** / Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Edith Butler par Edith Butler**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: James Bond: Tuer n'est pas jouer**
23h40 TV-5 **Fait divers**
0h40 TV-5 **Bouillon de culture**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 22 au 28 mai 1993

Samedi 22 mai

19h00 Télé-M **Terreur sur la ligne**
Am. 1979. Drame policier de F. Walton. Un inconnu terrorise au téléphone une gardienne d'enfants.

22h10 CBWFT **Le palanquin des larmes**
Fr.-Can.-Chine 1988. Drame de J. Dorfmann. Récit autobiographique de Chow Ching Lie, pianiste d'origine chinoise vivant en France.

22h42 Télé-M **Descente aux enfers**
Fr. 1986. Drame policier de F. Girord. Un romancier qui vit une mésentente avec sa jeune femme est impliqué dans un meurtre à Haïti.

Dimanche 23 mai

23h15 CBWFT **Goupi - Mains rouges**
Fr. 1942. Film de J. Becker. Quatre générations de Goupi vivent sous le même toit. On s'épie. On se jalouse. On se hait. Un seul dénominateur commun: l'orgueil du nom.

Lundi 24 mai

23h50 CBWFT **Casanova, un adolescent à Venise**
Ital. 1969. Drame de L. Comencini. À Venise, au 17e siècle, un adolescent deviendra un séducteur cynique au contact de la société corrompue qui l'entoure.

Mardi 25 mai

23h20 CBWFT **Justice de flic**
Fr. 1986. Drame policier de M. Gérard. Une bande oblige un jeune garçon à se prostituer afin d'amener son frère à refaire surface et du même coup lui extorquer le butin d'un hold-up.

Mercredi 26 mai

18h30 Télé-M **Les guerriers du soleil**
Am. 1986. Science-fiction de A. Johnson. Dans une société de l'avenir, des jeunes s'affrontent dans des matches clandestins.

23h20 CBWFT **À deux minutes près**
Fr. 1989. Comédie de É. Le Hung. Persuadée qu'un inconnu rencontré à la gare est envoyé par le destin, une femme cherche à le revoir. Celui-ci, se fiant aux dires d'une astrologue, lui propose quelques rendez-vous.

Jeudi 27 mai

23h20 CBWFT **Une femme d'affaires**
É.-U. 1981. Drame de A. J. Pakula. Après la mort de son mari, une ex-actrice veut prendre le contrôle de la compagnie qu'il dirigeait.

Vendredi 28 mai

23h20 CBWFT **James Bond: tuer n'est pas jouer**
Brit. 1987. Drame d'espionnage de J. Glen. L'agent secret britannique, James Bond, est envoyé à Prague pour y faciliter la défection d'un officer du KGB, le général Koskov.

SAINT-LAURENT

L'école est dans ses arbres

L'école élémentaire de Saint-Laurent a planté près de 120 arbres sur son terrain la semaine dernière.

«Notre comité de plantation d'arbres existe depuis environ un mois, explique le directeur, Louis Allain. Il était responsable de la planification, de la plantation et maintenant, il se chargera de l'entretien.»

À la suggestion du ministère des Ressources naturelles, quelques bénévoles du village ont transplanté 117 épinettes, pris dans les fossés au nord de Saint-Laurent.

«On voulait avoir une haie autour de la cour d'école pour protéger les élèves des grands vents. On voulait aussi embellir la façade de l'école et on a planté quelques lilas. L'édifice gris de l'école est rendu plus invitant», continue le directeur de l'école à double voix, immersion et anglaise.

Pour mener à bien le projet, le comité a demandé des dons de plusieurs associations. Le comité de parents et l'Association de la faune ont versé chacun 200 $, tandis que l'Association de la foresterie du Manitoba et la Ville de Winnipeg ont donné des arbres.

L'école demande aussi à chaque famille du village d'adopter un arbre pour 5 $, ce qui permettra d'entretenir les arbres et de les remplacer au besoin.

Entre autres, le lieutenant-gouverneur Yvon Dumont, était présent lors de la cérémonie officielle de la plantation d'arbres le 18 mai.

K.B.

Mots Croisés

GRILLE N° 16

par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Fol.
B. Plante à fleurs jaunes – Rivière française et affluent de l'Eure.
C. Possessif – Cuivre – Quatre romain.
D. Eut froid.
E. Interjection – Points cardinaux – Titane.
F. Dota – Idiot.
G. Ancien régime politique de la Russie.

Verticalement:

1. Curé de Saint-Norbert, Mb, de 1870 à 1905.
2. Prénom de la maitresse d'Hitler – Légumineuses.
3. Article défini – Mot de bébé.
4. Il parlait de lui-même à la troisième personne.
5. Pays d'Astérix et d'Obélix.
6. Quatre romain – Armée allemande d'élite.
7. Souverain mélangé – Oncle dont la case est le sujet d'un roman célèbre.
8. Lésion inflammatoire des nerfs.

Réponses grille n° 15

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	l	a	n	g	e	v	i	n
B	a	i	n	■	c	a	v	e
C	u	t	■	m	r	■	e	r
D	r	■	r	a	i	e	■	v
E	i	f	■	c	n	■	n	u
F	e	t	n	a	■	v	e	r
G	r	u	g	o	s	i	t	e

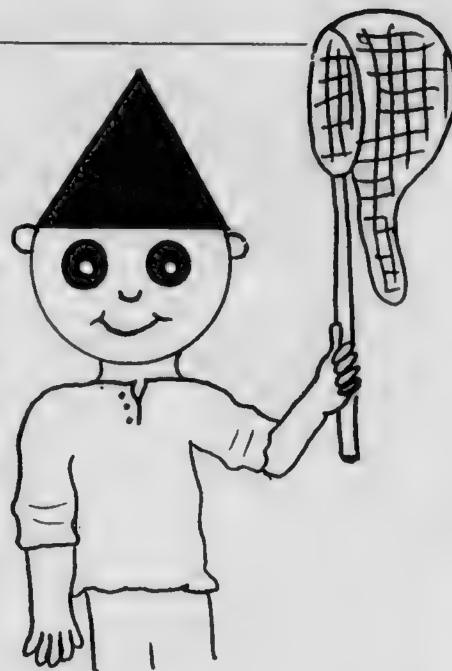
La page de BICOLO

As-tu déjà examiné un papillon?

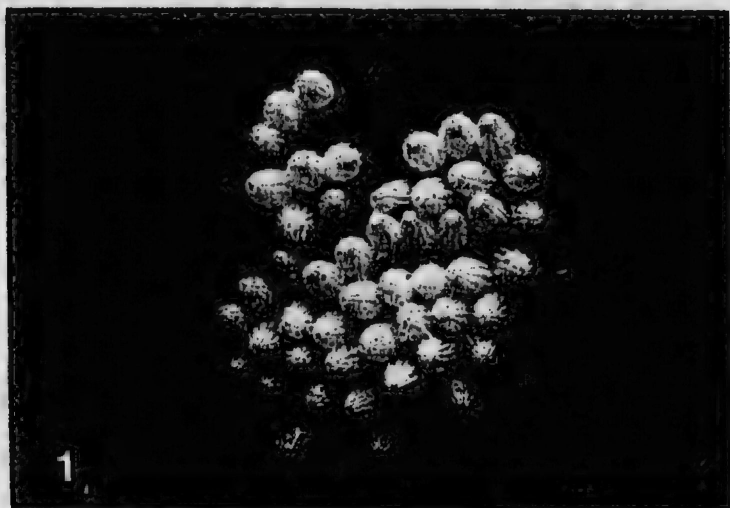
Mais que c'est beau!!! Toutes ces couleurs, et son envol gracieux.

Savais-tu que le papillon qui éclot de son oeuf ne ressemble pas du tout à ce qu'il va devenir? Lis et tu verras.

Bicolo



MEMBRE GAGNANT DE LA SEMAINE
SYLVIE LAROCHE
#9983
SAINT-PIERRE
8 ans



L'oeuf duquel éclos la chenille du papillon est très petit. La photo à côté représente un oeuf grossit plusieurs fois au microscope. Les oeufs sont verts ou jaunes. Note le détail que le grossissement te montre.

La chenille a très faim et mange beaucoup. Elle grandit très vite. Au fur et à mesure que la chenille grossit, sa peau devient trop étroite et finit par se déchirer. Une nouvelle peau apparaît en dessous. La chenille changera de peau 4 fois avant de devenir adulte.

Dans son cocon, la chenille devriendra un papillon.

Bientôt, la chenille trouve un abri
et tisse un fil de soie autour d'elle cela forme un cocon.

Soudain, le papillon sort de son cocon. Ses ailes sont toutes petites et toute fripées. Mais une heure plus tard, ses ailes sont sèches et le papillon peut voler. Le papillon vit en moyenne de deux à cinq semaines.

Biffe les papillons qui ne se ressemblent pas.

Dessin surprise

Colorie les cases tel qu'indiqué et tu verras apparaître un dessin. Pour savoir quelles cases colorer, tu dois croiser la rangée des chiffres avec celle des lettres, comme dans les exemples 2i et 2j. Trouve la bonne rangée en lisant les numéros au bas de la grille. Ensuite, lis les lettres sur le côté de la grille pour t'indiquer comment haut qu'il faudra monter.

Partie A: Utilise une couleur pâle ou brillante.

2I	3M	5M
2J	4B	6B
2K	4E	6M
2L	4G	7C
3C	4M	7L
3D	5B	8D
3H	5F	8K
10D	13F	15D
10K	13M	15H
11C	14B	15M
11L	14E	16I
12B	14G	16J
12M	14M	16K
13B	15C	16L

Partie B: Utilise une couleur foncée.

5P	9F	9L
6P	9G	9M
7O	9H	10N
8N	9I	11O
9C	9J	12P
9D	9K	13P
9E		

Dessin d'une chenille

trous pour la respiration

yeux

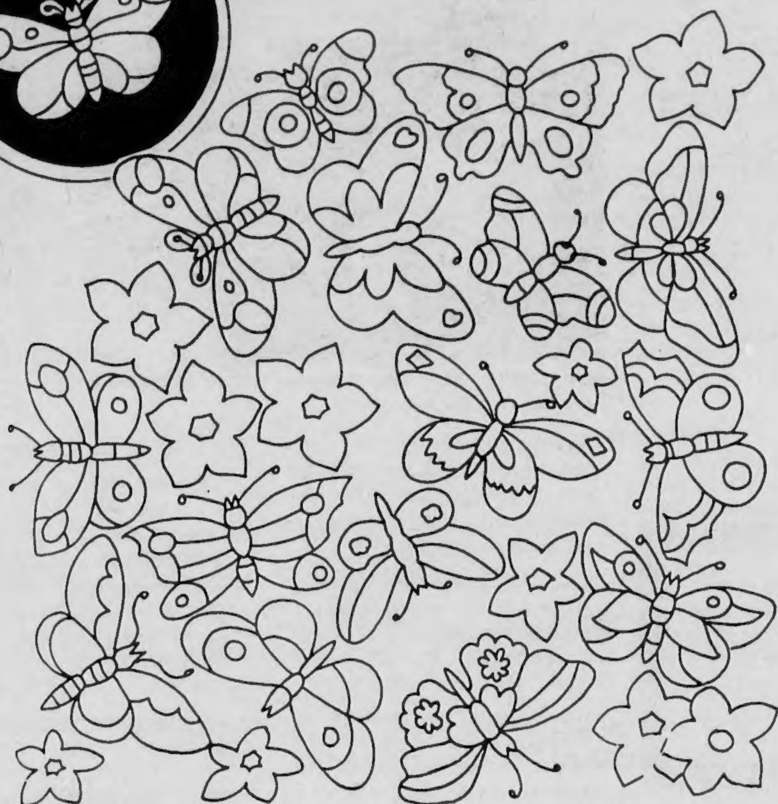
patte

pattes

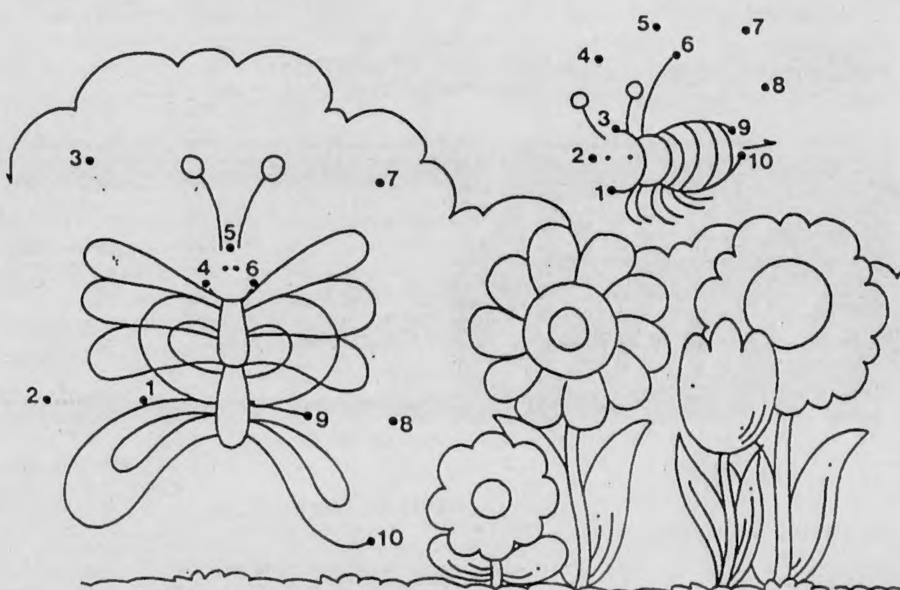
pattes



Le papillon dans ce cercle est à la recherche de son jumeau, perdu parmi tous les autres papillons du dessin. Aide-les à se retrouver!







Un papillon ou une manne?

1. Le papillon vole plutôt pendant la journée tandis que la manne se promène surtout le soir.
2. Le corps du papillon est plutôt mince tandis que le corps de la manne est plus épais et poilu.
3. La manne n'a pas de couleurs brillantes ou vives comme les papillons. Mais cela lui permet de se camoufler.
4. Un papillon plie ses ailes quand il atterrit tandis qu'une manne tient ses ailes étendues.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO



Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ______

La chronique religieuse †

Un p'tit air country pour une mission

Depuis le 16 mai, la paroisse du Précieux-Sang à Saint-Boniface a un chant pour illustrer son énoncé de mission.

Et les personnes qui se procureront la cassette remarqueront tout de suite le petit air country de l'enregistrement.

«La mélodie a imposé ça, explique le compositeur Gérard Jean. Je savais que ça avait des tournures de country en le composant.»

La première phrase du refrain de Une église a aussi inspiré Ziz. «*Une église surgie de la prairie*, ce sont les racines des gens de l'Ouest. Norman Dugas, qui s'est occupé de l'enregistrement, a vu ça tout de suite. Je voulais aussi de la guitare et de l'énergie positive. C'est folk et western, un peu entre les deux!»

Gérard Jean trouve génial le refrain du texte de Simone Chaput. «C'est tellement imagé. Ça a une résonnance pour nos gens.»

L'auteure, qui est déjà connue pour ses deux romans publiés aux Éditions du Blé, en était à sa première expérience d'écriture de chanson.

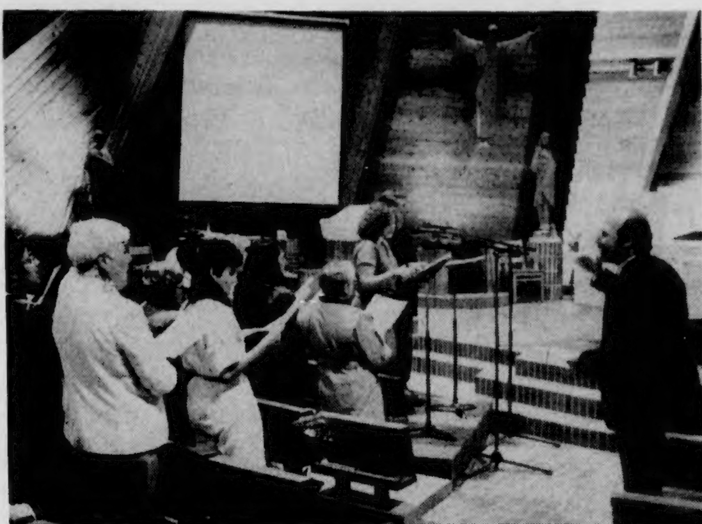
«J'ai essayé de composer à partir de l'énoncé de mission. Je voulais décrire dans le refrain l'aspect physique du Précieux-Sang. C'est vraiment intéressant d'avoir à trouver des images pour représenter les idées.

«Il faut aussi le faire pour un roman, mais ce n'est pas la même chose dans une chanson. Il faut être plus compact, plus précis. Il faut coller aux idées.»

Le titre du chant est de Ziz, qui avoue avoir également fait «un peu de chirurgie» sur les trois couplets de Simone Chaput afin qu'ils soient scandés.

L'enregistrement a été réalisé dans la soirée du 27 avril dernier au studio de Norman Dugas à Saint-Boniface. Les solistes sont Michel Langlois et Monique LaCoste. Le choeur est formé de Rachel Bradet, Josette Gosselin, Aline Kulczycki, Noëlla Moquin et l'abbé Marcel Damphousse.

La cassette, disponible au coût de 4 $, compte par ailleurs un deuxième chant enregistré avec Monique LaCoste comme soliste. Il s'agit d'un air scout sur lequel Simone Chaput a écrit des paroles de rassemblement.



Gérard Jean a dirigé la première interprétation du chant de mission à l'église du Précieux-Sang.

UNE ÉGLISE

Une église surgie de la plaine
Une croix plantée sur le parvis
Une porte ouverte sur le monde
Une main tendue vers l'infini

1. Faire de Ta parole le pain,
Le vin de chaque jour
De Ton amour, le lien qui nous unit
Lumière en notre nuit.
Dans nos mots, nos gestes
Que Ton visage transparaisse
Que notre témoignage sème dans les coeurs
La paix et la justice du Seigneur

2. Élevons nos voix et chantons
La langue de nos mères
Nos prières et toute notre joie
L'élan de notre foi.
Peuple de partage et d'accueil
Soyons tous solidaires
Enfants d'un même Père, prendre par la main
Les plus petits qu'Il met sur nos chemins.

3. Ouvriers du Dieu vivant
Les artisans de paix
Et de justice, le royaume du Christ
Prend forme sous nos mains.
C'est l'Esprit qui nous anime,
La Vie qui nous appelle
Tournés vers l'Éternel, nous fixons le ciel
En ce projet d'amour du Dieu fidèle.

Énoncé de mission

La paroisse du Précieux-Sang est un rassemblement de personnes baptisées qui veulent vivre leur foi dans le contexte d'une paroisse catholique romaine, et canadienne-française du diocèse de Saint-Boniface.

En conséquence, la paroisse du Précieux-Sang se donne comme buts de:

1) Vivre les valeurs de l'Évangile

2) Témoigner des enseignements du Christ

3) Célébrer et Épanouir notre foi dans la réalité culturelle d'aujourd'hui

4) Promouvoir l'égalité et la dignité de toutes les personnes, spécialement les plus pauvres

5) Encourager et Développer le partage des talents et des responsabilités afin de construire le Royaume du Christ ici et maintenant

6) Contribuer et Collaborer à l'épanouissement des personnes dans toutes les dimensions: spirituelle, physique, affective et sociale.

7) Actualiser le projet d'Amour de Dieu...

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
981-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. B.D.
009-

PRIÈRE au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.A.A.
015-

Recherche

COUPLE dans la 50e, résidants de C.-B., désire louer garçonnière meublée dans un quartier de la ville du 1er juillet au 15 août. Considération d'échange de logis si réciproquement compatible. Townhouse à 45 km E. de Vancouver. Composez le 1–604–467–0757 en soirée, h. C.-B.
979-

À LA RECHERCHE d'une photo de Ida Paquette et Ubald Smith, mariés à Saint-Malo le 14 juin 1892. S.V.P. composer le 257–0071.
993-

À LA RECHERCHE d'une gardienne bilingue pour un bébé, à temps plein, à mon domicile. Composez le 474–0784.
018-

Toutes les femmes aiment les belles choses. Obtenez 500 $ + de lingerie gratuitement en devenant un agent "Undercoverwear". On vous apprend tout ce dont vous avez besoin pour gagner 30 $ – 50 $/heures, et vous aurez le support d'une équipe formidable, pour plus de détails, contacter Jeannette au 878–9941.
020-

À vendre

À VENDRE: asperges, cueillies tous les jours. St-Norbert (261–7170) le jour et Sainte-Agathe (882–2476) en soirée et la fin de semaine.
983-

JARDINS ST-LÉON: livraison de terre à la maison. Terre à deux mélanges. 1 verge: 32 $, 2 verges: 43 $, 3 verges: 53 $,4 verges: 62 $. Composez le 237–7216.
986-

À VENDRE: maison de 2 chambres à coucher en très bon état. Centre Saint-Boniface. Composez le 254–5839. 64 000 $.
991-

À VENDRE: Lapin, coupé, emballé prêt à cuire, inspecté par gouvernement. 10 $ le lapin. Aussi petit lapin comme animal domestique. Composez le 379–2096 à Saint-Claude, Man.
995-

À VENDRE: Saint-Malo, grand lot vide 80 x 132 avec eaux, au centre du village. 4 000 $. Composez le 269–2612.
997-

VENTE PRIVÉ: maison familiale de 1 1/2 étages sur la rue Des Meurons. 1 192 pi². Air climatisé. Grande cuisine avec armoires en chêne, 1 chambre à coucher, salon, salle à manger et salle de bain au 1er étage ainsi que poêle, réfrigérateur et lave-vaisselle. 2 grandes chambres à coucher au deuxième. Le sous-sol est fini et comprend une chambre à coucher, salle de bain. 3 morceaux, ainsi que laveuse et sécheuse automatiques. Réservoir à eau chaude presque neuf, fournaise au gaz. Grande chambre de débarras et salle familiale. Près des écoles et autobus. S.V.P. composez le 233–6650.
001-

À VENDRE: une van Chev. équipée avec ascenseur pour personne handicapée. Seulement 3 500 $. Composez le 233–3753.
012-

À VENDRE: à St-Malo, 1 acre de terre longeant la rivière, avec 2 maisons mobiles fournies. Piscine de surface, shuffleboard, balançoire et table extérieure. Puits artésien. Prix: 28 000 $. 883–2381.
016-

À VENDRE: Ferme d'animaux à boeufs au sud-est du Manitoba, au-dessus de 1 200 acres, avec maison, toutes machines nécessaires et 330 têtes d'animaux. Appellez Nap à Sutton Group Realty au 475–9130.
017-

À louer

À LOUER: chalet sur Netley Creek à Petersfield. 3 ch. à coucher, grenier, 2 ch. de bain, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, galerie fermée, sur plage en sable. Disponible pour l'été, minimum 2 semaines. Composez le 233–6283.
960-

À LOUER: grand appartement, rue Ritchot, près du Collège, pour dames ou demoiselles. Libre le 1er juin. Services et stationnement inclus. Une personne 425 $/mois. Deux personnes 500 $/mois. Composez le 233–0651.
978-

À LOUER: nouveau chalet, à Saint-Laurent, face à l'ouest devant une très belle plage, balcon avec moustiquaires, 3 chambres à coucher avec lits doubles. Toutes les commodités modernes: chauffage à l'électricité, sécheuse, laveuse, télévision, etc. Disponible pendant les mois d'été. Composez le 233–5212.
987-

À LOUER: 212, rue Eugénie, app. de 2 chambres à coucher dans un immeuble propre et tranquille. Près de l'hôpital, Safeway et arrêt d'autobus. Poêle et réfrigérateur, lave-vaisselle, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes. 525 $/mois plus électricité, téléphone et câble. Composez le 667–9798 ou le 942–3521 et demandez pour Janine.
992-

À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher. Libre immédiatement. Tout inclus. 495 $/mois. Rue Kitson. 231–0836.
994-

À LOUER: petit app. moderne d'une chambre à coucher. 170, prom. Enfield. Balcon, air climatisé. 375 $ par mois + électricité. Composez le 233–2072.
003-

À LOUER: Genre duplex. Appartement de trois chambres à coucher, 2 entrées privées. Rue Des Meurons. Disponible immédiatement. Nouveau tapis et peinture. Plancher de bois franc au salon, beaucoup d'endroits d'entreposage dans l'appartement. Stationnement pour 2 voitures. Buanderie sur lieu. 595 $ inclut tous les services sauf électricité. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
005-

À LOUER: Disponible immédiatement appartement d'une chambre à coucher, Aulneau et Despins. Propre et tranquille. Tout près du Collège et arrêt d'autobus, stationnement dans un garage. Entrepôt, services/lessive sur lieu. 410 $ inclut tous les services. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
006-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de deux chambres à coucher, partiellement meublé, disponible le 1er juin. Stationnement inclus. 375 $. Composez le 231–1090, après 17 h.
007-

À LOUER: Dans vieux St-Boniface, app. d'une chambre à coucher. 315 $. Disponible le 1er juin. Composez le 235–1745.
008-

MAISON À LOUER: à St-Pierre-Jolys, 3 chambres à coucher, centralisée, disponible immédiatement. Marcel au 433–7498–7501.
010-

À LOUER: à St-Boniface, garçonnière et pension pour personne âgée. Excellents repas. Disponible le 1er juin. Composez le 235–1074.
011-

À LOUER: app. de 2 ch. à coucher au 175, rue Masson. 350 $ par mois. Composez le 233–3753.
013-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Composez le 233–0198.
014-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement moderne d'une ch. à coucher, lave-vaisselle, grand débarras, syst. de sécurité, balcon, libre le 1er juillet. 445 $/mois, stationnement inclus. 237–3470 ou 237–7125.
019-

QUIZ

Un petit goûter après le tournoi?





QUESTIONS

1. Qu'est-ce que ce joueur de tennis pratique?

2. Pourquoi n'y a-t-il qu'un seul siège jaune parmi la multitude des sièges rouges au Stade olympique de Montréal?

3. Qu'ont en commun Michel Plasse et Billy Smith ont en commun?

4. Identifiez ces héros sportifs: James Cleveland Owens, George Herman Ruth, Slammin' Sam et Kid Chocolate.

5. Quels changements a subis l'uniforme du Canadien de Montréal au cours des années?

6. Que veut dire le «C» du Canadien?

7. La Ligue nationale de baseball a attribué le titre de joueur le plus utile à deux joueurs pour la première fois en 1979. De qui s'agissait-il?

RÉPONSES

1. Il pratique son coup de revers, bien sûr! En revers, au moment de l'impact, le bras est détendu le long du corps, dans une position naturelle. Pour bien placer la main sur le manche et pour réaliser un coup aisé et rapide, le joueur peut se pratiquer en appuyant sa paume sur le tranchant supérieur de la prise comme s'il s'apprêtait à ouvrir un bocal.

2. Willie Stargell, des Pirates de Pittsbugh, détient le record pour le plus long circuit jamais frappé au Stade olymique. Il a réussi l'exploit le 20 mai 1978 contre Wayne Twitchell. La balle a voyagé une distance de 535 pieds. Pour commémorer cet événement, un siège jaune indique l'endroit où la balle a atterri.

3. Ils sont tous les deux les premiers gardiens de but à compter un but dans leur ligue de hockey respective. Au cours de la saison 1970-71, alors qu'il portait les couleurs des Blues de Kansas City (un club-école des Blues de St-Louis), de la Ligue centrale, Michel Plasse avait été crédité d'un but. En voulant déblayer son territoire, Plasse frappa violemment le disque de son bâton et, à sa grande surprise, il roula jusque dans la cage déserte à l'autre bout.

Billy Smith, pour sa part, a fait la manchette des livres de records, le 29 novembre 1979. Il avait été le dernier joueur des Islanders de New York à toucher la rondelle avant qu'elle ne pénètre dans le filet de l'équipe adversaire, les Rockies du Colorado.

4. Il s'agit de Jesse Owens, gagnant de quatre médailles d'or aux Olympiques de Berlin en 1936, Babe Ruth, le bambino du baseball, qui a établi de nombreux records, Sam Snead, le golfeur au swing parfait des années 70, et Eligio Sardinas, un boxeur cubain des années 30.

5. Lors de leur premier match disputé au Jubilee Rink, le 5 janvier 1910, les joueurs portaient un chandail bleu orné d'une étroite bande blanche aux épaules et sur la poitrine, un grand «C» blanc.

En 1910, le créateur du club, J. Ambrose O'Brien, cédait l'équipe à Georges Kennedy ainsi qu'à ses associés du Club athlétique canadien. Le «C» fit place à une feuille d'érable sur laquelle fut inscrit le sigle C.A.C. C'est à ce moment que le fameux chandail bleu-blanc-rouge fit son apparition.

Déjà, en 1915, les joueurs portaient un chandail rouge semblable à celui que nous connaissons maintenant et, dès 1917, le petit «H» à l'intérieur d'un grand «C» remplaça la feuille d'érable et le sigle C.A.C. À l'exception de quelques petits changements, le chandail rouge des Canadiens est demeuré le même depuis plus de 60 ans.

6. L'emblème du Canadien signifie Club de hockey canadien et non pas les «Habitants»- terme conçu par les journalistes autrefois.

7. Keith Hernandez, des Cards de St-Louis, et Willie Stargell, des Pirates de Pittsburgh, se sont partagés cet honneur.

Sélection recueillie par Nicole BELISLE

RECETTES

Des hamburgers farcis



Pour profiter au maximum de nos étés trop courts, il faut manger et faire la cuisine à l'extérieur le plus souvent possible. Cuire des aliments sur le feu en plein air semble donner meilleur goût aux repas estivaux.

La simplicité, règle de l'art du barbecue, donne les meilleurs repas, les plus faciles et les plus agréables. Voici des trucs et recettes provenant des cuisines d'un des principaux fabricants de produits alimentaires au Canada.

Portez attention aux détails

Bien qu'il n'y ait pas de limites au genre d'aliments que l'on peut cuire sur le gril en plein air, la plupart des cuisiniers préfèrent des aliments simples à préparer dont on peut varier la saveur. Le barbecue implique souvent l'emploi d'une sauce, mais certains aliments grillés sont simplement rehaussés d'un mélange d'assaisonnements ou d'une marinade. Une des meillleures façons d'ajouter un goût savoureux est d'assaisonner avec des mélanges tels que le sel et le poivre épicés. Ces mélanges tout usage peuvent être incorporés à la viande hachée, ajoutés aux marinades ou simplement saupoudrés sur la nourriture durant la cuisson.

Hamburgers farcis grillés

1 1/2 lb de boeuf haché maigre
1 1/2 c. à thé de sel épicé

Combiner le boeuf haché et le sel épicé. Faire 10 galettes minces avec ce mélange. Farcir avec l'une des garnitures suivantes:

1 tasse de fromage Monterey Jack râpé et
2 c. à table de piments forts verts hachés
3/4 de tasse de fromage cheddar ou mozzarella râpé
3 c. à table de sauce chili
3 c. à table de relish sucrée, égouttée
1 tasse de fromage bleu écrasé
Tranches de fromage suisse et bacon croustillant émietté
1 tasse d'une combinaison de fromages râpés

Déposer le mélange de garniture sur cinq galettes; couvrir des autres galettes. Sceller hermétiquement en pressant les bords ensemble. Griller sur des charbons très chauds.

Donne 5 galettes.

Marinades

Mariner les coupes de viandes moins tendres et moins coûteuses peut vous aider à contrôler le coût des repas au barbecue tout en vous donnant des saveurs fantastiques.

Voici une marinade sans pareil pour les biftecks moins chers. On peut aussi s'en servir pour mariner des petits morceaux de boeuf ou de porc ou des brochettes.

Marinade pour bifteck

1 1/4 de tasse de vin rouge
3/4 de tasse d'huile à salade
1 1/2 c. à thé de sel d'ail
1/2 c. à thé de poivre épicé
1 c. à thé d'origan
1 1/2 à 2 lb de bifteck de palette, de ronde ou de flanc

Combiner les cinq premiers ingrédients dans un plat peu profond; bien mélanger. Y déposer le bifteck et mariner au réfrigérateur trois heures, en retournant le bifteck de temps à autre. Retirer de la marinade; placer sous le gril ou sur le barbecue et griller jusqu'à ce qu'il soit cuit au goût, en badigeonnant du reste de la marinade.

Donne de 4 à 6 portions.

Le procès de l'abbé René Touchette

La date sera fixée le 15 juin

Un juge de la Cour provinciale de Morden a décidé, le 13 mai, que les accusations pesant contre l'abbé René Touchette justifient la tenue d'un procès.

À la suite d'une audience de plus de quatre heures, dont le contenu ne peut pas être publié, la cour a demandé à l'ancien curé de Somerset de comparaître en Cour du banc de la reine à Portage-la-Prairie le 15 juin pour que la date de son procès soit fixée.

Un total de neuf accusations pèsent contre l'abbé Touchette: quatre de grossière indécence et cinq d'attentat à la pudeur, se rapportant à des incidents s'étant produits dans les années 70 et 80. Il a été relevé de ses fonctions dans le diocèse de Saint-Boniface en juillet 1991.

Le prêtre a déjà indiqué son intention de plaider non coupable aux accusations. Le procès aura vraisemblablement lieu à l'automne 1993.

J.-P. D.

À VOTRE SERVICE

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823